

DÉCOUVERTES

LE DEVOIR, LE MERCREDI 7 JUILLET 1993

EN BREF

POLEMIQUE AUTOUR DU THÉOREME DE FERMAT

Toulouse (AFP) — Un professeur de mathématiques de Toulouse, M. René Gayraud, 57 ans, pense avoir résolu le théorème de Fermat depuis le mois d'avril dernier, soit deux mois avant l'annonce de sa résolution par le Britannique Andrew Willes, chercheur de l'Université de Princeton, aux États-Unis.

M. Gayraud, physicien, ingénieur du génie atomique, qu'il enseigne, comme les mathématiques, à l'École nationale supérieure électronique a déposé ses conclusions manuscrites en 48 pages le 29 avril dernier chez un notaire toulousain.

Le théorème de Pierre de Fermat (1601-1665) que les mathématiciens tentent de résoudre depuis 350 ans, explique «qu'aucune puissance supérieure à deux n'est la somme de deux puissances analogues». La démonstration de M. Gayraud «ne se sert que d'instruments mathématiques dont Pierre de Fermat aurait pu disposer à son époque», c'est-à-dire la géométrie pure et l'arithmétique. «Il s'agissait pour moi de démontrer que Pierre de Fermat, conseiller du Parlement de Toulouse, avait pu le faire», a-t-il déclaré.

RÉUNION DU G7: APPEL DU FONDS MONDIAL POUR LA NATURE

Genève (AFP) — Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a lancé lundi un appel aux sept pays les plus industrialisés du monde (G7) pour qu'ils réforment le GATT et se prononcent en faveur de pratiques commerciales favorisant un développement durable respectueux de l'environnement.

Le WWF lance cet appel dans le cadre du sommet du G7, qui s'ouvre aujourd'hui à Tokyo. L'organisation écologiste estime que les règles actuelles du GATT encouragent «le gaspillage des ressources naturelles». L'accent mis par le GATT sur la libéralisation du commerce favorise une production à des coûts minimaux et encourage ainsi l'industrie et les commerçants à utiliser l'air, le sol et l'eau comme des décharges publiques qui ne coûtent rien», affirme le WWF.

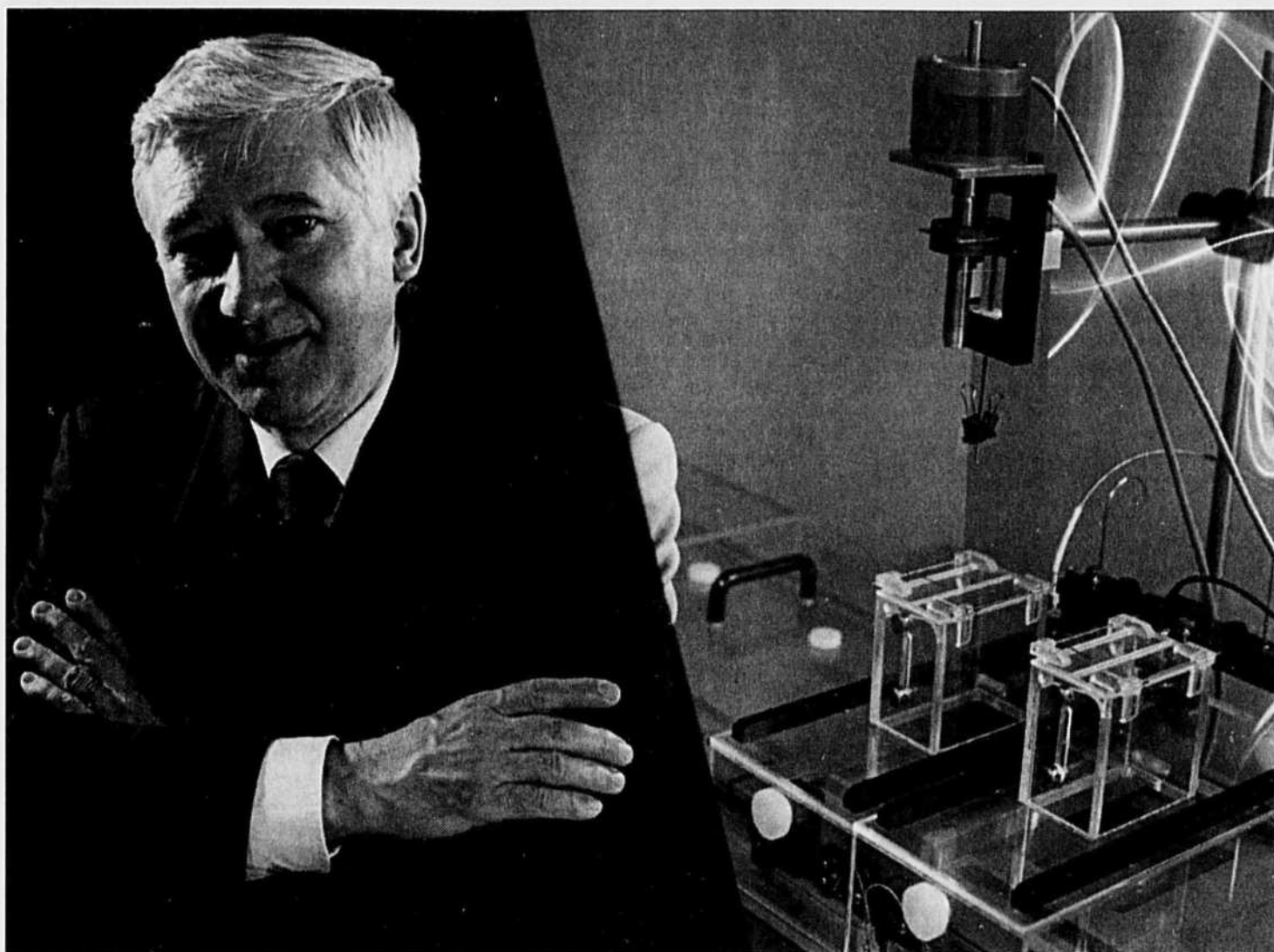
LEURRÉ PAR LA GRIPPE

En France, citant deux enquêtes américaines récentes, le mensuel médical *Prescrire* signale aux médecins que le vaccin contre la grippe induit fréquemment de faux résultats positifs dans la recherche des anticorps anti-VIH avec le test standard Elisa. Autrement dit, après une vaccination contre la grippe, on risque d'être déclaré VIH-séropositif alors qu'on ne l'est pas. Il se confirme donc qu'en cas de séropositivité au test Elisa, un deuxième test de confirmation Western-Blot (qui ne se laisse pas, lui, leurrer par les anticorps de la grippe) s'impose systématiquement.

JUPITER: CATACLYSME AU PROGRAMME

Selon les calculs de Brian Masden (Observatoire Smithsonian de Harvard), repris dans un article de *Nature*, la planète Jupiter va être affectée par le plus violent cataclysme qui se soit jamais déroulé dans le système solaire depuis que l'humanité existe: une gigantesque comète (Shoemaker-Levy) va s'abattre sur la planète, et l'impact dégagera une énergie équivalente à l'explosion d'un millier de millions de millions de tonnes de TNT.

Le phénomène se déroulera vers le 25 juillet 1994 — sa probabilité étant de «plus de 64%». Malheureusement, Shoemaker-Levy — une comète «capturée» par la gravité de Jupiter il y a environ deux ans, et qui, depuis, tourne autour en se rapprochant d'elle — devrait tomber côté face cachée. Le formidable impact ne sera visible depuis la Terre qu'indirectement, par les lueurs projetées sur les satellites de Jupiter.



Le Dr Roger Leblanc, président du Congrès sur les films moléculaires organisés et directeur du Centre de recherche en photobiophysique à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Derrière lui, un dispositif de fabrication de film moléculaire.

Des chercheurs du petit qui voient grand

Congrès archi-pointu à Trois-Rivières, mais non moins couru: 500 scientifiques du monde entier y sont réunis pour discuter de... films moléculaires

L'avenir est à la minceur. C'est du moins ce que croient quelque 500 chercheurs réunis cette semaine à Trois-Rivières. Venus d'une trentaine de pays, dont la Chine, la Russie et les États-Unis, ils participent à l'un des événements scientifiques les plus pointus de l'année au Québec: le sixième Congrès international sur les films moléculaires organisés.

RAYMOND LEMIEUX

De quoi s'agit-il? Un ingénieur américain, Irving Langmuir, employé de General Electric, en identifie le principe pour la première fois en 1912 en découvrant que la molécule a une épaisseur. En un mot, le film moléculaire, c'est une mince couche de molécules d'environ deux nanomètres (deux milliardièmes de mètre). Des travaux de M. Langmuir, et de ceux d'autres chercheurs, découlent aujourd'hui des recherches qui pourraient donner lieu, d'ici à l'an 2000, à d'importantes percées dans des domaines aussi variés que l'informatique, l'encre bio-dégradable, la protection de l'environnement et la médecine.

Des puces organiques

C'est que, même en travaillant à l'échelle de cette inimaginable petitesse, les chercheurs voient grand.

«Si, par exemple, on pouvait arriver à réduire les dispositifs électroniques ou optiques d'un ordinateur en ayant recours à des films moléculaires, on pourrait multiplier par milliers le nombre de puces par unité de surface», affirme Roger Leblanc, président du congrès et fondateur du Centre de recherche en photobiophysique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Mais, on s'en doute, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Qui plus est, la minceur des molécules a de ces secrets qu'on entend pas divulguer si facilement.

«Les enjeux commerciaux sont énormes, dit Roger Leblanc. Chacun avance à pas prudents. L'objectif du congrès, c'est l'échange, ce qui peut paraître paradoxal. Mais cet événement scientifique permet aux chercheurs de se situer et de

mesurer leur crédibilité par rapport à ce qui se fait ailleurs.»

Pour l'heure, ce sont les scientifiques japonais qui concocteraient les applications les plus avant-gardistes. En 1991, le gouvernement du Japon a d'ailleurs débloqué près de 2 milliards\$ pour encourager la mise au point d'un ordinateur neuronal dont les circuits électroniques seront calqués sur le système nerveux humain à l'aide de films moléculaires. Ce bio-ordinateur devrait être réalisé d'ici à 20 ans.

Il n'y a pas que dans le monde de l'informatique où l'on entend mettre en valeur les résultats des recherches sur les films moléculaires. Selon leur composition chimique, les films présentent, en effet, de multiples propriétés. En pharmacologie, par exemple, un film «biosenseur» a été développé par les scientifiques nippons (encore eux!) pour déterminer le taux de glucose dans le sang. Il sera disponible sous peu.

En optométrie, l'adhérence des verres de contact à la cornée pourrait être bientôt améliorée grâce à certains types de films moléculaires, comblant ainsi le manque d'oxygène qui survient lorsque les deux surfaces entrent en contact. En outre, des études sur les films moléculaires ont permis d'accélérer la fermeture des plaies de la cornée.

Le monde des affaires prête attention

Le Centre de recherche en photobiophysique de l'UQTR est le pôle québécois des travaux sur les films moléculaires organisés. L'équipe du docteur Leblanc s'emploie, depuis cinq ans, à étudier les mécanismes de la photosynthèse dans le cadre de recherches fondamentales. Elle livrera ses plus récents résultats lors du congrès. «La photosynthèse est un mécanisme encore

très mal compris, glisse Roger Leblanc. Les chercheurs qui sauront l'expliquer sont bons pour l'obtention d'un prix Nobel!

«Lors de la photosynthèse, on note un important transport d'électrons, explique le chercheur. Or, on peut simuler le phénomène en utilisant des films moléculaires organisés et concevoir ainsi des piles photovoltaïques — ou piles solaires — à base de chlorophylle.»

La couche de chlorophylle permet la transformation de la lumière en énergie électrique. Elle est placée entre deux électrodes, l'une, d'aluminium et l'autre, d'argent. Actuellement, ce sont des piles photovoltaïques à base de silicium qui sont couramment employées.

Au centre de recherche, on évalue aussi un film moléculaire à base de chlorophylle et de caroténoïde, cette substance rougeâtre qui colore les feuilles à l'automne. La pile qui en serait dotée pourrait ainsi absorber une plus importante partie du spectre lumineux et offrir un rendement plus soutenu.

En outre, l'équipe de Roger Leblanc tente de reproduire l'action de la rhodopsine, une protéine située dans la rétine de l'oeil. La rhodopsine capte la lumière pour la convertir en signal électrique. Ces travaux pourraient être utiles à la mise au point d'appareils de détection plus sensibles.

Près de 450 communications sont au programme du congrès qui prend fin vendredi.

Ce qui donne une idée du dynamisme qui traverse le monde des scientifiques du film moléculaire organisé. De nombreuses entreprises comme Xerox, Basf et Kodak sont également présentes à Trois-Rivières pour l'occasion. «Si le monde des affaires voit un intérêt dans le film moléculaire, c'est un signe que les travaux à ce sujet commencent à donner des résultats prometteurs», constate M. Leblanc.

Raymond Lemieux est journaliste indépendant

La science sans les femmes

Trois-Rivières (PC) — Parmi les quelque 500 congressistes réunis à l'occasion du 6^e Congrès international sur les films moléculaires organisés, on ne retrouvera aucune Japonaise, peu de Québécoises, quelques Allemandes. En fait, parmi les délégations, moins de 10% des scientifiques sont des femmes, une constatation qui fait bondir le président du congrès Roger Leblanc.

Il déplore, de façon générale, l'infime présence féminine dans le monde scientifique. Non pas, selon lui, que le milieu soit fermé ou sexiste. Il considère plutôt que les femmes se limitent elles-mêmes en cédant le domaine de la science aux hommes.

«Il serait souhaitable que les femmes investissent le secteur et occupent des fonctions de direction, souligne-t-il. Il y a quelques années, les pistes d'ouverture étaient plus limitées mais aujourd'hui, elle sont plus larges. Elles doivent essayer, appliquer... Il doit y avoir d'autres Marie Curie.»

M. Leblanc n'a d'ailleurs jamais ménagé ses opinions devant les étudiantes qu'il a côtoyées en tant que professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Il voue une certaine admiration envers celles qui ont percé le domaine, d'autant plus qu'il considère qu'elles ont dû travailler deux fois plus fort pour se tailler une place.

Au congrès, les scientifiques féminines sont peu nombreuses mais elles ne passent pas inaperçues. Chacune de leur côté, elles ont percé dans un domaine majoritairement occupé par des hommes et ne s'étonnent plus de constater la portion occupée par les femmes dans de tels rassemblements.

Vivement la relève

La trifluvienne Hélène Bourque, 30 ans, achève son doctorat en biophysique. Son parcours lui a, à quelques reprises, demandé de l'agressivité. Sa patience a souvent été mise à dure épreuve.

«Ce n'est pas dans les relations de tous les jours... Tout est dans la confiance que l'on va t'accorder. Les gens vont te poser moins de questions, il faut en faire toujours plus», témoigne-t-elle.

Dans le domaine de l'instrumentation scientifique, particulièrement, on manifestera une incrédule évidente devant son travail. «On me dira que j'ai été aidée par une autre personne... par un homme, bien sûr.»

Alessandra Gliozzy, 55 ans, a atteint un poste élevé d'enseignement à l'Université de Genova, en Italie, dans le département de physique, tout en élevant son fils. La tradition masculine du milieu la fait encore sourire aujourd'hui.

«C'est un peu plus difficile pour les femmes parce qu'elles ont plus de choses à faire, fait-elle valoir. Les femmes croient qu'elles ne peuvent concilier leurs préoccupations personnelles avec les exigences de la recherche qui imposent un rythme serré.»

Rosina M. Georgiadis, assistante-enseignante à l'Université George-Washington, vient de faire son entrée dans le monde de l'enseignement et mise sur l'intérêt et la confiance pour surmonter les obstacles. Ses étudiantes lui manifestent une sympathie particulière. Elle souhaite que ces dernières prennent la relève pour rétablir l'équilibre entre les sexes aux congrès scientifiques mais elle sait pertinemment que ce n'est pas pour bientôt.

Pourtant, Mme Georgiadis et Mme Gliozzy s'étonnent de voir autant de femmes au congrès de Trois-Rivières. Mme Gliozzy a déjà participé à des congrès où elle était la seule et unique représentante de la gent féminine.



LE DEVOIR N'A PAS FINI DE VOUS SURPRENDRE.

TOUS LES VENDREDIS, DURANT TOUT L'ÉTÉ,
UNE PAGE SUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES DE QUÉBEC.



LE DEVOIR

LE MONDE

Selon la Banque Mondiale

Les pays pauvres dépensent mal en matière de santé

Washington (AFP) — Les conditions sanitaires dans les pays en développement (PED) se sont améliorées de façon considérable depuis 40 ans mais des progrès peu coûteux pouvant sauver des millions de vies sont encore possibles, selon le rapport annuel sur le développement de la Banque Mondiale pour 1993.

Depuis les années 50, l'espérance de vie dans les PED est passée de 40 à 63 ans. Le nombre d'enfants mourant avant l'âge de 5 ans a diminué passant de trois à un pour dix. Des maladies comme la variole, qui tuait cinq millions de personnes par an dans les années 50 ont complètement disparu.

Pourtant les pauvres des PED «continuent de porter un lourd fardeau de maladies dont beaucoup peuvent être prévenues ou guéries à peu de frais», écrit Lewis Preston, président de la Banque. Le taux de mortalité infantile dans les PED est encore 30 fois supérieur à celui des pays développés, selon le rapport.

«Des millions de vies pourraient être sauvées et des milliards de dollars économisés» en améliorant les dépenses gouvernementales en matière de santé, en promouvant la concurrence et en améliorant les conditions de vie dans les PED, indique le rapport.

Les systèmes sanitaires des PED, souvent mal gérés, privilégient trop les programmes de pointe coûteux, comme la chimiothérapie, bénéficiant surtout aux couches les plus riches de la population, au détriment de programmes plus globaux (vaccination, planning familial, prévention...), plus efficaces et moins chers, destinés aux plus démunis.

Le programme mondial de vaccination contre six maladies touche 80% des enfants des PED et sauve 3 millions de vies par an pour un coût annuel de 1,4 milliard de dollars. La Banque recommande que les gouvernements de ces pays participent financièrement à son extension à 95% des enfants.

La Banque préconise également que les programmes soient réorientés vers les plus pauvres de l'école où la présence des filles doit être accentuée. Les femmes jouent un rôle capital dans la définition de l'alimentation, de la santé et de l'hygiène des foyers dans les PED, et les règles élémentaires peuvent être apprises à l'école comme en Colombie ou en Indonésie.

Le rôle des ONG

La Banque suggère que les PED aient recours aux organisations non gouvernementales pour améliorer l'efficacité et la qualité des soins et préconise que les plus aisés participent à leurs dépenses de santé.

Les PED devraient se limiter en priorité à des mesures de base, campagnes de prévention, d'information, de vaccinations et à fournir des soins hospitaliers portant d'abord sur les soins prénataux et des traitements simples contre la tuberculose et les maladies sexuellement transmissibles.

Ce programme minimum — 12 dollars par personne et par an — représente un quadruplement des dépenses de santé annuelles des PED, de 5 à 20 milliards de dollars et de 20 à 40 milliards pour les soins hospitaliers.

Les PED devraient également décentraliser la distribution des médicaments et améliorer la concurrence pour les marchés publics sur les médicaments, le matériel médical et les services para-médicaux ce qui pourrait économiser 40 à 60% du coût des médicaments, selon la Banque.

Ces réformes sont difficiles à mettre en œuvre car elles vont à l'encontre de nombreux groupes d'intérêt mais certains pays (Chili, Tunisie, Corée) ont déjà commencé à les appliquer.

Enfin, une meilleure coordination des pays donateurs améliorerait l'efficacité de l'aide (4,8 milliards en 1990, soit 2,5% des dépenses de santé des PED), souligne la Banque qui préconise un accroissement de deux milliards de dollars par an pour guérir la tuberculose et lutter contre le SIDA.

Utah Beach, 49 ans après

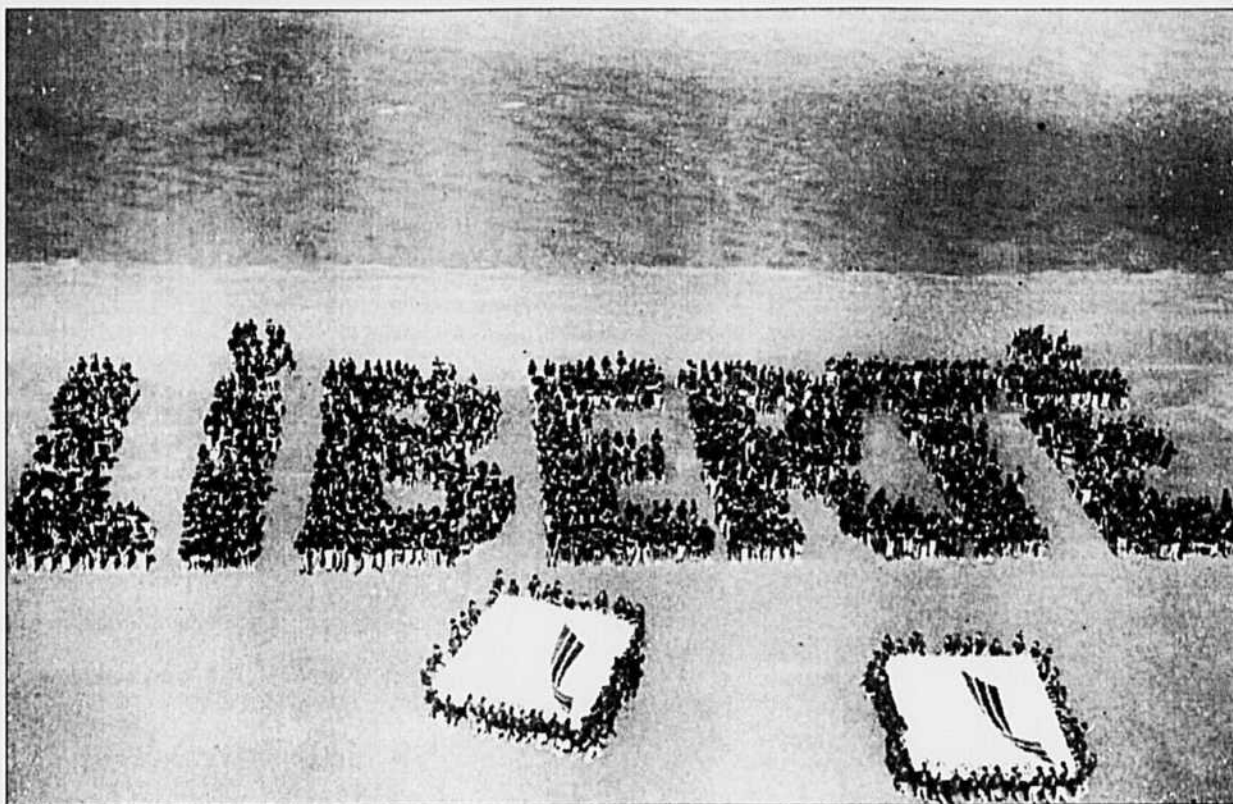


PHOTO AP

2000 ÉCOLIERS ont épilé à leur façon, hier, le mot liberté sur la plage de Utah Beach, en Normandie, où le débarquement allié a eu lieu il y a cinquante ans. Le rassemblement d'écoliers s'inscrivait en fait dans les préparatifs des cérémonies qui marqueront l'an prochain le cinquantenaire de cet événement charnière de la Deuxième Guerre Mondiale.

NIGÉRIA

La contestation du régime militaire tourne au drame

La police tue une dizaine de manifestants à Lagos, puis l'armée prend le contrôle de la ville

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Lagos — L'armée nigérienne a reçu l'ordre hier soir d'aider la police de Lagos à rétablir l'ordre dans la ville paralysée par des manifestations contre l'annulation des élections présidentielles du 12 juin.

Dans l'après-midi, les forces de sécurité avaient ouvert le feu à Lagos sur les manifestants, faisant au moins dix morts, a déclaré à l'AFP un journaliste présent sur les lieux. Selon ce témoin, les manifestants avaient incendié un camion militaire dans le quartier d'Apongbon. Les occupants du camion ont décroché avant de revenir et tirer sur la foule des manifestants. Ce journaliste a ajouté avoir ensuite vu les forces de l'ordre charger les corps des victimes sur un camion.

Lagos connaît depuis lundi des manifestations de protestation contre la gestion des affaires politiques et contre l'annulation par les militaires au pouvoir des élections présidentielles du 12 juin. De violentes manifestations avaient éclaté lundi en plusieurs points de Lagos, au cours desquelles des voitures avaient été incendiées, des magasins pillés et des pneus brûlés. Selon la presse, ces manifestations auraient fait trois morts.

Réserve mais non «faiblesse»

Depuis hier matin, l'apparition de dizaines de policiers armés de fusils d'assaut avait été constatée dans plusieurs secteurs de la ville. Le même jour, la présidence à Abuja avait lancé une mise en garde aux «auteurs de troubles» et souligné que ces derniers feraient une grave erreur s'ils interprétaient la réserve dont avait fait preuve jusqu'ici les forces de l'ordre comme une «marque de faiblesse».

Hier soir, un communiqué de l'état-major des armées, signé par le général Garba Duba, chef des opérations à l'état-major, déclare que le gouvernement fédéral a appelé les habitants de Lagos à reprendre leurs activités quotidiennes normales. Quelques heures avant, la télévision

avait rapporté que le chef d'état-major, le général Sani Abacha, avait donné 24 heures au gouverneur civil de Lagos, Michael Otedola, pour rétablir l'ordre.

«Nous avons la responsabilité de protéger les vies et les biens des personnes innocentes qui respectent la loi dans ce pays», avait dit le général Abacha après un entretien avec le gouverneur.

Les deux hommes se sont rencontrés pour discuter des manifestations organisées depuis lundi par l'opposition pour protester contre l'annulation par le régime militaire des élections présidentielles.

«Babangida doit partir»

Le gouverneur de Lagos a déclaré qu'il avait fait tout son possible pour rétablir l'ordre mais sans succès. Il a ajouté qu'il accueillerait favorablement toute nouvelle mesure que pourrait prendre le gouvernement fédéral.

Lagos n'avait pas connu de mouvement de rue aussi important depuis l'annulation du scrutin présidentiel. Il faut remonter aux émeutes de mai 1992 provoquées par les pénuries de carburant pour retrouver une telle foule manifestant dans la première ville du pays (plus de six millions d'habitants). «Pas de nouvelles élections, Abiola a gagné», chantaient la foule avant de reprendre en chœur «Babangida doit partir».

Le général Ibrahim Babangida, président depuis 1985, a annulé le scrutin sous le prétexte de négligences et convoqué de nouvelles élections pour mener à terme sa transition démocratique.

Le milliardaire nigérian Moshood Abiola était largement en tête des premiers résultats lorsque le scrutin a été invalidé. «Les gens protestent contre le refus du gouvernement de divulguer les résultats des élections du 12 juin», a déclaré l'avocat Clement Nwankwo, qui dirige le Constitutional Rights Project, un mouvement de défense des droits civiques qui a contribué à l'organisation de la manifestation.

Pour le couple Draskovic

Danielle Mitterrand plaide en vain auprès de Milosevic

Belgrade (Reuters) — Danielle Mitterrand a déclaré hier à Belgrade que le leader de l'opposition serbe Vuk Draskovic et sa femme Danica risquaient de rester encore des semaines en prison malgré les pressions internationales.

«Ce soir j'ai réalisé qu'il n'y avait rien à espérer des jours et des semaines à venir», a dit l'épouse du président François Mitterrand lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de 24 heures en Serbie. Danielle Mitterrand n'a pas réussi à convaincre le président serbe Slobodan Milosevic de faire libérer les Draskovic emprisonnés depuis plus d'un mois.

Le couple avait été roué de coups par des policiers lors de son arrestation le 2 juin après une manifestation violente de l'opposition au cours de laquelle un policier a trouvé la mort. Les Draskovic, qui ont entamé une grève de la faim pour obtenir leur libération, ont été transférés de la prison à une clinique de Belgrade.

Après avoir rencontré Slobodan Milosevic, auquel elle a remis un message de son mari dont le contenu n'a pas été révélé, Danielle Mitterrand a été autorisée à rendre visite au chef du Mouvement du renouveau serbe (SPO) et son épouse. Elle a déclaré, après 45 minutes passées en compagnie des Draskovic, qu'ils étaient dans un état «pitoyable». Elle a ajouté que Vuk Draskovic, qui est soigné pour des blessures à la tête, était lucide. Toutefois, l'équipe de neuf médecins qui le suit à la clinique a déclaré que son état se détériorait et qu'il devrait être soigné chez lui dans un environnement familial.

Danielle Mitterrand a souligné que le couple était prêt à la suivre pour être soigné en France mais qu'il préférerait plutôt être libéré et rester en Serbie pour son procès.

Accusés d'incitation à la violence, les deux époux risquent une peine maximum de 15 ans de prison. La Cour suprême de Serbie a rejeté hier la demande de mise en liberté des deux opposants. Mme Mitterrand, comme d'autres personnalités étrangères avant elle, s'est apparemment heurtée à l'inflexibilité du chef de l'Etat serbe dans ses efforts pour obtenir la libération du couple.

«Le président Milosevic m'a déclaré que les autorités judiciaires étaient indépendantes du pouvoir politique en Serbie et que le dossier était entre les mains de la Cour suprême», a-t-elle dit avant que ne soit connu le rejet de l'appel du chef du SPO.

Crimes de guerre

Une «abondante information»

Sarajevo (Reuters) — Une équipe de militaires et de juristes canadiens enquêtant pour le compte de l'ONU a annoncé hier avoir réuni une information abondante à soumettre à un tribunal international sur les crimes de guerre.

«La difficulté que nous rencontrons est de transformer ces informations en preuves à charge», a expliqué le procureur militaire Kim Carter, chef de cette mission qui vient de passer une semaine à Sarajevo.

«Cela peut être fait. Il est important que nous commençons maintenant. Les preuves peuvent disparaître, de même que les témoins, et la mémoire des gens va commencer à se brouiller», a-t-il ajouté.

Les Canadiens ont enquêté dans trois domaines précis: les viols, le bombardement d'un terrain de football qui avait fait 15 morts et 100 blessés le 1er juin à Sarajevo et le statut de la capitale assiégée aux yeux du droit de la guerre.

Les conclusions de l'équipe, qui était en simple mission «de reconnaissance», selon les termes du lieutenant-colonel Carter, seront soumises au secrétaire général de l'ONU, chargé par le Conseil de sécurité de mettre sur pied un tribunal pour instruire les crimes de guerre en ex-Yugoslavie.

«Il y a une abondante information pour un tel tribunal», a expliqué Bill Fenrick, un spécialiste du droit de la guerre membre de la mission. «Malheureusement, je crois qu'aucun camp n'est totalement innocent», a-t-il ajouté.

La Géorgie dans le guépier abkhaze

Une guerre de sécession sévit, où Moscou joue un rôle évident

Le dirigeant géorgien Edouard Chevardnadze a décrété hier la loi martiale dans la province séparatiste d'Abkhazie, pour une période initiale de deux mois. Cette décision, qui doit être avalisée par le Parlement de Tbilissi, intervient après cinq jours de violents combats entre les forces géorgiennes et les indépendantistes abkhazes dans la région de Soukhoumi, le chef-lieu de la région.

JOSÉ-ALAIN FRALON
LE MONDE

Moscou — Ici comme ailleurs, dans ces sales guerres qui débutent par des coups de main, plus proches des faits divers que des affrontements entre armées régulières, et qui, peu à peu embrasent toute une région, faisant d'abord quelques dizaines puis quelques centaines et enfin des milliers de morts, il est bien entendu impossible de répondre à la question: à qui la faute?

«Aux Géorgiens qui en août 1992, ont envoyé leurs troupes dans notre région», disent les «indépendantistes» abkhazes. «Nous n'avons fait que répondre à la provocation du Parlement abkhaze qui, le 23 juillet avait adopté une déclaration de souveraineté de la région et aux attaques des bandits qui coupaient les lignes de chemin de fer reliant l'Abkhazie au reste du pays», rétorquent les responsables de Tbilissi.

Aujourd'hui, un an après le début du conflit, le bilan est de plus en plus lourd, surtout depuis la recrudescence des combats enregistrée la semaine

dernière. Chaque partie se livrant à une surenchère morbide quant à l'état de ses pertes et de celles de l'adversaire, il est bien sûr impossible de chiffrer exactement le nombre des morts et des blessés de part et d'autre. Mais, déjà, on parle de milliers de victimes.

Autrefois considérée comme une des régions les plus riches, économiquement mais aussi intellectuellement, de l'ex-URSS, la Géorgie, du fait de cette guerre mais aussi des affrontements en Ossétie du Sud, est devenue un pays exsangue. Après sept heures du soir, plus personne ne sort dans les rues de Tbilissi, la capitale, autrefois si animée et aujourd'hui mise en coupe réglée par des bandes armées. Les files d'attente sont de plus en plus longues devant les magasins. Et Edouard Chevardnadze, en dépit de son poids personnel dans ce pays et de son aura internationale, ne semble plus parvenir à contrôler la situation.

Que représente l'Abkhazie? «D'abord l'accès des Russes à la mer Noire», disent les uns, ce qui explique, pour eux, le soutien de Moscou aux indépendantistes. C'était la «Riviera» de la nomenklatura sovié-

tique, mais aussi un point stratégique pour les militaires moscovites. Cette région qui englobe pratiquement tout le sud-ouest de la Géorgie, abrite maintenant près de 16% de russophones. «L'Abkhazie c'est un pays, le nôtre, qui a été occupé par les Géorgiens», répondront les Abkhazes. «Pour preuve, ajouteront-ils, aujourd'hui 45% des 550 000 habitants sont géorgiens et seulement 17% abkhazes.»

Dernière réponse, enfin celle des Géorgiens, qui, tout en admettant, pas toujours de gaieté de cœur d'ailleurs, la nécessité de donner aux Abkhazes, une certaine autonomie, ne veulent pas transiger sur ce qu'ils considèrent comme l'essentiel: l'Abkhazie fait partie intégrante de la République de Géorgie et il n'est pas question de revenir sur ce point.

Imbroglie caucasien

L'histoire de cette région est en fait le résultat d'un imbroglie caucasien compliqué à souhait par Staline, géorgien lui-même, mais qui se méfiait toujours du nationalisme de son peuple. «Les Abkhazes, qui dominent le Caucase occidental jusqu'au 10e siècle à tel point que le royaume de Géorgie était appelé «royaume d'Abkhazie» par les historiens musulmans jusqu'au 13e siècle» écrit Roger Caratini dans son Dictionnaire des nationalités et des minorités de l'ex-URSS.

Islamisés au 16e siècle, la grande majorité des Abkhazes émigrent en

Turquie en 1864 lors de l'annexion de leur région par la Russie, à l'exception de quelques tribus qui constituent l'origine des Abkhazes actuels. Ces derniers, qui parlent leur propre langue, comptent autant de musulmans sunnites que de chrétiens orthodoxes.

En 1921, Staline décide d'intégrer l'Abkhazie à la Géorgie, mais dix ans plus tard, il lui accorde un statut de République autonome, au sein toutefois de la République géorgienne. En 1978, les Abkhazes demandent officiellement à être rattachés à la Fédération de Russie, ce qui, selon eux, devrait les garantir contre la pression culturelle et politique des Géorgiens. A chaque poussée nationaliste à Tbilissi correspond une nouvelle demande d'autonomie des Abkhazes.

Le 18 mars 1988, c'est le «Front populaire d'Abkhazie», soutenu par le premier secrétaire du Parti communiste local, qui adopte une déclaration de sécession par rapport à la Géorgie, mais le feu sera véritablement mis aux poudres le 23 juillet 1992 par le Parlement abkhaze qui demande, en fait, la souveraineté. La Géorgie, maintenant indépendante de Moscou depuis l'échec du putsch d'août 1991, considère cela comme une déclaration de guerre et, prenant aussi prétexte d'attaques répétées de trains géorgiens par des bandes armées, décide d'envoyer des troupes à Soukhoumi, la capitale de la région. Le 18 août, le drapeau abkhaze qui flottait sur le siège du gouvernement est

remplacé par le drapeau géorgien.

La contre-attaque est violente. En octobre, les indépendantistes abkhazes reprennent toute la moitié occidentale de la région et campent sur la rivière Goumista, sur les contreforts de Soukhoumi. De là ils bombardent régulièrement la ville qui se vide de ses habitants.

La vigueur et la rapidité de l'offensive abkhaze amènent tout naturellement à s'interroger sur les appuis reçus par les indépendantistes.

Une sécession soutenue par les Russes

La Confédération des peuples du Caucase du Nord, qui regroupe les habitants, en majorité musulmans d'autres régions de la zone qui aspirent à leur autonomie, apporte officiellement son aide, en hommes et en matériels, aux Abkhazes. Mais cela ne suffit pas. Bien que Moscou s'en défende officiellement, et que les ordres ne soient sans doute pas donnés directement de l'état-major, il semble maintenant évident que l'armée russe apporte un soutien important aux indépendantistes.

Les combats, sans doute les plus violents depuis le début du conflit, qui se poursuivent actuellement à Soukhoumi mais aussi au sud de la capitale et qui visent à encercler totalement la ville et à couper toute communication entre celle-ci et la Géorgie, ont encore accru les «présomptions» sur cet appui de l'armée russe. Sinon, comment expliquer l'origi-

ne des moyens militaires de plus en plus impressionnants utilisés par les Abkhazes?

Edouard Chevardnadze cherche aujourd'hui toutes les solutions diplomatiques possibles pour sortir du guépier abkhaze. N'est-il pas allé jusqu'à souhaiter l'envoi des soldats allemands dans la région pour y intervenir comme «force de paix»? Avec Boris Eltsine, qu'il a rencontré plusieurs fois à ce sujet, les discussions semblent tourner au dialogue de sourds. Les deux accords de cessez-le-feu, le dernier en date du 14 mai, qui ont été signés par Moscou, au nom de la Russie, mais aussi des indépendantistes abkhazes, et Tbilissi, n'ont jamais été suivis d'effets.

Le conflit pris une nouvelle dimension internationale avec la proposition du secrétaire général de l'ONU, Boutros-Boutros Ghali, d'envoyer une cinquantaine d'observateurs militaires des Nations unies dans la région. Une suggestion qui embarrasserait Moscou, puisque ce serait la première fois qu'une telle mission serait envoyée sur le territoire de l'ex-URSS, ce qui pourrait signifier que Moscou n'est plus considéré comme capable de faire respecter l'ordre dans l'ancien empire. Mais les Géorgiens pourraient aussi renâcler: si une force internationale veut efficacement faire cesser les combats, elle doit être placée sur la ligne de front, ce qui, aux yeux de Tbilissi, pourrait signifier une reconnaissance de facto de la coupure du pays.

LE MONDE

PROCHE ORIENT

Plus de Juifs que d'Arabes à Jérusalem-Est

Jérusalem (Reuter) — Pour la première fois depuis l'occupation de Jérusalem-Est par l'armée israélienne à la faveur de la guerre de 1967, les Juifs y sont plus nombreux que les Palestiniens, a annoncé hier Avraham Kahila, maire-adjoint de la ville sainte qu'Israël a proclamé sa capitale éternelle.

Le développement urbanistique encouragé par les autorités dans les quartiers nord a fait passer le nombre de Juifs établis dans la partie conquise à 160 000, contre 155 000 Palestiniens, a précisé Avraham Kahila, qui est chargé du logement au conseil municipal.

Il a confié à Reuter avoir décidé de rendre publics ces chiffres, qui vont alimenter la polémique sur Jérusalem aux négociations de paix israélo-arabes, pour «corriger l'impression que l'est de la ville est une zone arabe en soi».

Les Palestiniens réclament qu'elle fasse partie des territoires où il est envisagé de leur octroyer

une autonomie provisoire.

«Je pense que la communauté internationale doit savoir que la situation a changé radicalement depuis la guerre de 1967», a expliqué Avraham Kahila.

Israël a proclamé sa souveraineté sur l'ensemble de Jérusalem, dont la division remonte à la création de l'État juif, en 1948, mais la communauté internationale ne reconnaît pas l'annexion de la partie orientale de la ville, qui abrite des lieux saints des trois religions monothéistes.

Grâce à un programme intensif de construction de logements, la population globale de la ville a doublé depuis 1967 pour atteindre un demi-million de personnes, avec une proportion plus ou moins inchangée de trois Juifs pour un Arabe.

La progression de la population juive en secteur oriental est due à l'expansion rapide du quartier nouveau de Pisgat Zeev, au nord, en surplomb du Jourdain, a expliqué Avraham Kahila.

Tomates, parmesan et pyjamas rayés

Des guides de la prison sont publiés à l'intention des cadres supérieurs italiens

Rome (Reuter) — Fromage râpé, tomates en boîte et pyjamas rayés sont des ingrédients indispensables à un agréable séjour en prison, si, dans son zèle anticorruption, la Justice vient par malheur frapper à votre porte. Vous, cadre supérieur ou responsable politique italien, n'êtes plus à l'abri de ses foudres, puisque nombre des centaines de vos semblables croupissent déjà derrière les barreaux.

Le temps n'est plus où seuls les vulgaires voleurs étaient mis à l'ombre. Maintenant chaque Italien de l'élite peut être entraîné en geôle, votre banquier, votre voisin ou vous-même. C'est donc pour vous que deux hommes d'affaires, qui ont eu à goûter aux affres de la prison pour détournement ou corruption, ont concocté des guides permettant d'optimiser vos conditions de séjour.

Saverio Lodato, auteur du «Mode d'emploi de l'aspirant prisonnier», vous y explique la marche à suivre dès que les verrous de la prison se sont fermés derrière vous.

Mario Zamorani, pour sa part, a détaillé

dans l'Espresso de cette semaine les moyens de rester en forme en ces lieux mal famés à priori non conçus pour vous. Cet ancien directeur dans la Fonction publique estime que la «clef» de la prison, c'est d'établir d'emblée sa position et de garder la forme, notamment en mangeant bien.

«Souvenez-vous toujours qu'un jour vous en sortirez et qu'alors il y aura quelqu'un pour vous prendre en photo», conseille-t-il.

Zamorani conseille au futur prisonnier d'apporter avec lui un pyjama à rayure: «Ça aide pour le premier contact avec les codétenus: ils rient d'emblée». Mais une fois la glace rompue, il faut établir sa position sociale en arborant une chemise à monogramme.

Ensuite, il est temps de penser à se restaurer. C'est là que tomates en boîte, parmesan et huile d'olive interviennent. «Manger, seul ou en compagnie, c'est le moment le plus agréable de la journée d'un prisonnier», explique Zamorani, pour qui un Italien digne de ce nom ne peut tolérer la prison sans une nourriture décente.

L'Italie craint les représailles des mafieux

Rome (AFP) — Le président de la commission parlementaire anti-mafia, Luciano Mirante, a estimé que la Mafia se préparait à commettre «des actions éclatantes» après avoir annoncé que le montant des biens des mafieux mis sous séquestre au cours des 12 derniers mois s'élevait à 3,3 milliards de dollars.

«La réponse de la mafia n'est pas encore arrivée. C'est une illusion de penser que les attentats de Rome et de Florence étaient cette réponse. Ces bombes n'étaient que des intimidations», a estimé M. Mirante dans une interview au dernier numéro de l'hebdomadaire Famiglia Cristiana (Famille Chrétienne).

Lundi soir, M. Mirante participait à un forum organisé à Rome pour faire le point sur la lutte anti-mafia avec comme question centrale le transfert rapide de la propriété des entreprises saisies afin qu'elles puissent continuer à fonctionner sans remettre en cause les emplois tout en rompant les complaisances plus ou moins forcées de leurs salariés vis-à-vis de la mafia.

Lundi matin la police avait annoncé la mise sous séquestre de 60 millions de dollars de biens appartenant aux deux grands chefs mafieux de Sicile Salvatore Riina, en prison, et Bernardo Provenzano.

A cette occasion les enquêteurs ont découvert que l'émission télévisée au plus fort taux d'écoute en Sicile «Opinion Leader» ou défilait tout ce qui compte dans la bonne société sicilienne, était produite par une société appartenant aux deux mafieux.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE BOUCHERVILLE, NO. JA-15289-92, VILLE DE SAINT-JULIE, Partie demanderesse, -vs- THIERRY LACROIX, Partie défenderesse. Le 19ème jour de juillet 1993, à 10h00, au 530 ALBERT LOZEAU, STE-JULIE, Qc, District de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: THIERRY LACROIX, saisis en cette cause, consistant en: 1. automobile Chevrolet Impala bourgeoise plaque: HRQ 210 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIES, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LA PRAIRIE, NO. 92-012014, VILLE DE LA PRAIRIE, Partie demanderesse, -vs- RENALD LEGARE, Partie défenderesse. Le 19ème jour de juillet 1993, à 10h00, au 43 RICHELIEU, MC MASTERVILLE, Qc, District de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: RENALD LEGARE, saisis en cette cause, consistant en: 1. automobile Chevrolet Impala bourgeoise plaque: HRQ 210 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIES, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

19ème jour de juillet 1993, à 10h00, au 3636 JEAN-TALON EST, MONTREAL, Qc, District de Montreal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ADOLPHE MELEGE, saisis en cette cause, consistant en: 1. fauteuil beige et tissu et acc., 4 chaises noires, cuir et base en métal, et acc., 1 comptoir mélangé blanc, 3 tablettes et acc., 1 classeur en bois et acc., 1 bureau bois, métal, 5 tiroirs et acc., 1 table en mélamine blanche et acc., 2 chaises noires avec base en métal et acc., 1 fauteuil en tissu noir sur roulettes et acc., et divers autres item. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIES, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

4. ANJOU, Qc, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ANDRÉ PERRIN, saisis en cette cause, consistant en: 1. télévision Candy système couleur 21" et acc., 1 télévision General Electric couleur et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.

Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIES, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5Y6.

Isabelle Ross, domiciliée au 5512 Jeanne d'Arc, Montréal, désire changer de nom en celui de Isabelle Ross et ceci n'implique nul autre personne qu'elle-même.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM PRENEZ AVIS QUE ISABELLE RICHER-BRAULT, résidant et domiciliée au 3323, rue Beaubien, dans la cité et district de Montréal, désire, dans les trente (30) jours de la dernière publication du présent avis, présenter un requête au Ministère de la justice afin d'utiliser désormais uniquement le nom patronymique de BRAULT au lieu du double nom.

MONTREAL, le 23 juin 1993

Procureurs de la requérante TOULET, BUSHEY, TURGEON & BLACKBURN 2710, rue Masson, suite 204 Montréal, P.Q. H1Y 1W5

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Aviation 3C Inc. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 26 mai 1993.

Les procureurs de la compagnie, DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-210818-930

COUR SUPERIEURE PROTONOTAIRE ADJOINT MARCEL CROTEAU

Requérant

-vs- LE CURATEUR PUBLIC Mis-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à CASTAN TAYLOR de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, en salle 1 100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la pétition for appointment of a tutor pursuant to section 71 of the youth protection act (l.q. chapter p-34) a été remise au greffe à l'intention de CASTAN TAYLOR.

Lieu: Montréal Date: 05 juillet 1993

MICHEL MARTIN PROTONOTAIRE ADJOINT.

GUNDY CANMORT INC. AVIS est, par les présentes, donné que GUNDY CANMORT INC., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 mai 1993.

Les procureurs de la compagnie, DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de monsieur GAETAN LAFOND.

Lieu: Montréal Date: 28 avril 1993

MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-210829-935

COUR SUPERIEURE PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT DENISE VEILLEUX

Partie demanderesse -VS- LUCIEN JACQUES

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à LUCIEN JACQUES de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe, à l'intention de LUCIEN JACQUES.

Lieu: MONTREAL Date: 16 juin 1993

MICHEL MARTIN, P.A.

C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de Fernand Demers.

Lieu: Longueuil Date: 2 juillet 1993

YVAN ALLY GREFFIER ADJOINT COUR DU QUÉBEC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-12-210829-935

COUR SUPERIEURE PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT DENISE VEILLEUX

Partie demanderesse -VS- LUCIEN JACQUES

Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à LUCIEN JACQUES de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe, à l'intention de LUCIEN JACQUES.

Lieu: MONTREAL Date: 16 juin 1993

MICHEL MARTIN, P.A.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 30	min 19	max 28	18/27	18/27

Environnement Canada

Situation générale: Le front chaud qui a donné des averses isolées sur la Gaspésie et la Côte-Nord se déplace vers l'est. Un dégagement s'amorcera sur ces régions, cette nuit ou mercredi.

Par ailleurs, un front froid accompagné d'orages traverse l'ouest du Québec. Quelques-uns de ces orages pourraient occasionner du temps violent, l'arrière du front, l'air est moins humide et les températures sont plus normales saisonnières. Toutefois, ce front ne traversera pas le sud de la province de sorte que mercredi, le temps sera incertain avec des orages possibles et des températures encore élevées. Demain, le ciel de l'ouest du Québec sera variable et des averses demeureront possibles. Plus à l'est, le temps sera généralement ensoleillé ou se dégage. Les températures seront normales saisonnières, sauf sur l'extrême sud-ouest où elles frôleront encore les 30 degrés.

Régions:

Abitibi et Témiscamingue: Ensoleillé avec passages nuageux le matin, ciel variable et 40 % de probabilité d'averses en après-midi. Max. 26. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 14. Max. 24.

Réservoirs Cabonga et Gouin: Ensoleillé avec passages nuageux, ciel variable et 40 % de probabilité d'averses (après-midi). Chaud. Max. 27. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 13. Max. 24.

Pontiac et Gatineau-et-Lièvre: Ciel variable, 40 % de probabilité d'averses ou d'orages. Chaud. Max. 28. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 16. Max. 26.

Laurentides: Ciel variable, 40 % de probabilité d'averses ou d'orages. Max. 28. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 14. Max. 26.

Ottawa, Hull et Cornwall: Ciel variable, 40 % de probabilité d'averses ou d'orages. Brumeux par endroits. Max. 30. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 19. Max. 28.

Montréal: Ciel variable, 50 % de probabilité d'averses ou d'orages. Brumeux par endroits. Chaud. Max. 30. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 18. Max. 26 à 28.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: Ciel variable, 30 % de probabilité d'averses. Chaud. Max. 29. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 17. Max. 26.

Estrie et Beauce: Ciel variable, 50 % de probabilité d'averses. Chaud. Max. 29. Demain: ciel variable, 40 % de probabilité d'averses. Min. 17. Max. 26.

Lever 5h14 Coucher 20h44

Avis public

Remillard Moquin Nadeau Inc. Syndic de faillite 899, boul. Taschereau, Bureau 270 Greenfield Park (Québec) J4V 2J2 (514) 466-8585

CLAUDE MOQUIN, C.A. Syndic désigné

ORDONNANCE Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 30 juin 1993, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnance 20 Ordonnance modifiant l'ordonnance sur les stations et sur les rues que les véhicules hippomobiles peuvent utiliser durant certaines périodes de l'année édictée en vertu du Règlement sur les véhicules hippomobiles servant au commerce du transport des personnes (5405, modifié), CE93 01543

Ordonnance 91 Ordonnance relative à l'événement «Le Jamaica Day Festival» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01551

Ordonnance 92 Ordonnance relative à l'événement «Tennis dans la rue - Challenge de tennis Player's» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01555

Ordonnance 93 Ordonnance relative à l'événement «Festival Juste pour rire» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01554

Ordonnance 94 Ordonnance relative à l'événement «Cariféte 1993» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01555

Ordonnance 95 Ordonnance relative à l'événement «Festival Juste pour rire» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01554

Ordonnance 106 Ordonnance relative à l'événement «Vues d'Afrique fête l'été» édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la cité (333, modifié — article 3b), CE93 01549

Ordonnance 107 Ordonnance relative à l'événement «Le Jamaica Day Festival» édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la cité (333, modifié — article 3b), CE93 01549

Ville de Montréal

Service du greffe

ORDONNANCE Avis est donné que le Comité exécutif, à sa séance du 30 juin 1993, a édicté les ordonnances suivantes:

Ordonnance 20 Ordonnance modifiant l'ordonnance sur les stations et sur les rues que les véhicules hippomobiles peuvent utiliser durant certaines périodes de l'année édictée en vertu du Règlement sur les véhicules hippomobiles servant au commerce du transport des personnes (5405, modifié), CE93 01543

Ordonnance 91 Ordonnance relative à l'événement «Le Jamaica Day Festival» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01551

Ordonnance 92 Ordonnance relative à l'événement «Tennis dans la rue - Challenge de tennis Player's» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01555

Ordonnance 93 Ordonnance relative à l'événement «Festival Juste pour rire» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01554

Ordonnance 94 Ordonnance relative à l'événement «Cariféte 1993» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01555

Ordonnance 95 Ordonnance relative à l'événement «Festival Juste pour rire» édictée en vertu du Règlement sur le bruit (4996, modifié — article 19.3), CE93 01554

Ordonnance 106 Ordonnance relative à l'événement «Vues d'Afrique fête l'été» édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la cité (333, modifié — article 3b), CE93 01549

Ordonnance 107 Ordonnance relative à l'événement «Le Jamaica Day Festival» édictée en vertu du Règlement pour empêcher que les piétons ou la circulation ne soient entravés et la paix publique troublée dans les rues, ruelles et places publiques de la cité (333, modifié — article 3b), CE93 01549

ORDRE est donné à CASTAN TAYLOR de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, en salle 1 100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la pétition for appointment of a tutor pursuant to section 71 of the youth protection act (l.q. chapter p-34) a été remise au greffe à l'intention de CASTAN TAYLOR.

Lieu: Montréal Date: 05 juillet 1993

MICHEL MARTIN PROTONOTAIRE ADJOINT.

GUNDY CANMORT INC. AVIS est, par les présentes, donné que GUNDY CANMORT INC., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 mai 1993.

Les procureurs de la compagnie, DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 18 juin 1993 par lequel FICELLETEX CIN, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 7 juin 1993 sous le numéro 4622123.

Banque de Montréal, le 30 juin 1993.

Le 29ème jour de juin 1993, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie Aviation 3C Inc. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 26 mai 1993.

Claude Michaud Président de Aviation 3C Inc.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-24-00008-937

COUR SUPERIEURE PROTONOTAIRE ADJOINT MARCEL CROTEAU

Requérant

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AM.39164.F

Le mardi 20 juillet 1993 pour 14 h 00, heures de Montréal

IMPRESSION DU MAGAZINE HYDRO 93 2 ÉDITIONS

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total de la soumission

Prix du document: 25 \$ (Taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC APPROVISIONNEMENT ET SERVICES Direction Services administratifs Service Approvisionnement et Services 75, boul. René-Lévesque ouest, 18e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Pour renseignements: (514) 289-2525

Le montant du document d'appel d'offres est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de lettre de crédit irrévocable de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

ORDRE est donné à CASTAN TAYLOR de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Notre-Dame est, Montréal dit district, en salle 1 100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la pétition for appointment of a tutor pursuant to section 71 of the youth protection act (l.q. chapter p-34) a été remise au greffe à l'intention de CASTAN TAYLOR.

Lieu: Montréal Date: 05 juillet 1993

MICHEL MARTIN PROTONOTAIRE ADJOINT.

GUNDY CANMORT INC. AVIS est, par les présentes, donné que GUNDY CANMORT INC., compagnie constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 mai 1993.

Les procureurs de la compagnie, DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 20 juillet 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

ENTRETIEN D'ÉDIFICES (SERVICES MÉNAGERS) POUR DIVERS ÉDIFICES MUNICIPAUX DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appel d'offres numéro: PW-93-455

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du mercredi 7 juillet 1993.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet Greffier de la Ville

WESTMOUNT

APPELS D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 20 juillet 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET CHAUSSEES ET POSE DE REVÊTEMENT BITUMEUX DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appels d'offres numéros: PW-93-455 ET PW-93-457

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du mercredi 7 juillet 1993.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) sera exigible pour le cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet Greffier de la Ville

Signer sa carte de don d'organes...

c'est pour la vie.

LA FONDATION DIANE HÉBERT (514) 965.0333

WESTMOUNT

APPEL D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 20 juillet 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

ENTRETIEN D'ÉDIFICES (SERVICES MÉNAGERS) POUR DIVERS ÉDIFICES MUNICIPAUX DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appel d'offres numéro: PW-93-455

Les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du mercredi 7 juillet 1993.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet Greffier de la Ville

WESTMOUNT

APPELS D'OFFRES

Le bureau du greffier de la Ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, recevra des soumissions jusqu'à midi (12 h) le mardi 20 juillet 1993, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12 h 15 dans la Salle du Conseil, pour ce qui suit:

RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET CHAUSSEES ET POSE DE REVÊTEMENT BITUMEUX DANS LA VILLE DE WESTMOUNT

Appels d'offres numéros: PW-93-455 ET PW-93-457

Le cahier des charges pourra être obtenu au bureau du directeur des travaux publics et ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, H3Z 1E2, à compter du mercredi 7 juillet 1993.

Un montant de vingt dollars (20,00\$) sera exigible pour le cahier des charges et ledit montant ne sera pas remboursable.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me Marie-France Paquet Greffier de la Ville

• LE MONDE •

C U B A

Le retour de la santería

Les cultes afro-cubains sont devenus la principale forme de pratique religieuse dans l'île

JEAN-MICHEL CAROIT
LE MONDE

La Havane — Gilberto Rojas est un homme très occupé. À la différence de nombre de ses concitoyens contrains au chômage technique par la paralysie de leurs entreprises, ce *babalao* — prêtre de la santería, l'une des religions afro-cubaines — est de plus en plus sollicité. «Plus les gens rencontrent de difficultés dans leur vie quotidienne, plus ils ont la foi et ressentent la nécessité de nous consulter», dit Gilberto Rojas, un Noir à la calvitie naissante vêtu d'une impeccable saharienne. «Depuis le 4e congrès du Parti communiste (qui a levé les restrictions à la pratique religieuse) la population se sent plus libre de pratiquer», ajoute-t-il.

Gilberto Rojas reçoit les fidèles chez lui, dans sa modeste maison de Marianao, un quartier populaire de La Havane. Encombré de tambours, de statues de saints et d'amulettes, son bureau sert de temple. Bien que la prestation de services rémunérés soit théoriquement interdite dans la société socialiste cubaine, les autorités tolèrent que Gilberto, comme les autres *babalaos*, fasse payer ses consultations. «En fonction de la condition des gens», précise-t-il. Certains *babalaos*, surnommés les *diplobabalaos*, ont développé une clientèle étrangère. Les *ahijados*, les fidèles venus de Miami, de République dominicaine ou du Venezuela payent consultations et cérémonies au prix fort et en dollars.

De l'avis de la plupart des spécialistes, les cultes syncrétiques afro-cubains constituent aujourd'hui la principale forme de pratique religieuse dans l'île caraïbe. Entre 40% et 60% des Cubains, selon les estimations, pratiquent de manière plus ou moins épisodique la *santería* — un mélange de catholicisme et de culte yorouba, venu du Nigeria —, le *palomonte*, un rite magique d'origine bantoue, la règle *abakua* (qui repose sur des sociétés secrètes) ou diverses formes de spiritisme. Alors que l'Eglise catholique cubaine ne compte que deux cent quarante prêtres, il y a près de cinq mille *babalaos* dans l'île.

«Résistance face à l'esclavage»

Il n'est pas rare de voir des membres du Parti communiste porter les fins colliers de perles ou les bracelets qui abondent dans les quartiers populaires et distinguent les initiés. Depuis la fin des années 80, les autorités prêtent une grande attention à ces formes de religion qu'elles avaient tenté de réduire à de simples manifestations folkloriques au début de la révolution, dans les années 60. «La *santería* constitue une source d'information beaucoup plus fiable que le Parti pour savoir ce que les gens pensent et de nombreux *babalaos* ont été recrutés comme agents du régime», affirme un opposant.

«C'est mal connaître le peuple cubain que de croire qu'on peut manipuler ses croyances. Si les religions syncrétiques sont fortement enracinées à Cuba, c'est qu'elles sont nées comme des instruments de résistance face à l'esclavage et au système de la plantation», réplique Ricardo Alarcon, le président de l'Assemblée nationale.

Chaque année, le 1er janvier, les principaux *babalaos* se réunissent

pour interroger les *orishas*, les dieux yoroubas, sur les événements à venir au cours des douze prochains mois. Depuis deux ans l'*odun* — la prédiction annuelle — est sombre, placée sous le signe de Chango, le dieu du feu et de la guerre. «Cette année encore, les *orishas* ont prédit des catastrophes naturelles, des guerres et des changements de gouvernement, mais sans préciser dans quel pays», confie prudemment Gilberto Rojas. Les dieux ont également conseillé la prudence et mis en garde contre la violence.

Pour Ramon Chile, un ingénieur blanc et initié, le succès de la *santería* s'explique par son pragmatisme. «À la différence du catholicisme ou du protestantisme qui parlent de l'au-delà, la *santería* offre des outils et des solutions pour résoudre les problèmes ici et maintenant», dit-il. «Les systèmes divinatoires utilisés par les *babalaos* reposent sur une combinaison de seize numéros, inventée il y a plusieurs siècles à Ife, au Nigeria, que l'on retrouve à la base de l'informatique», ajoute Ramon Chile. «Notre mythologie peut se comparer à la mythologie grecque et nos prédictions sont fondées sur des données astronomiques et la transmission orale d'un corpus de connaissances qui remonte à l'origine de la religion yoruba», soutient pour sa part Gilberto Rojas.

Tolérance de l'Eglise catholique

Le développement de la pratique religieuse n'est pas seulement le fruit de la situation économique, mais plus largement de la crise idéologique qui affecte le marxisme», explique Mgr Carlos Manuel de Cespedes, vicaire de La Havane et secrétaire de la conférence épiscopale cubaine. Ce descendant du héros de l'indépendance cubaine, dont il porte le nom et les prénoms, reconnaît l'influence de la *santería*. «Je considère la plupart des croyants de la *santería* comme des catholiques car ils sont baptisés», ajout-t-il. L'Eglise catholique est très tolérante à l'égard des cultes syncrétiques. Nous nous efforçons seulement de purifier leur foi de certaines pratiques magiques».

«On a dit que les autorités ont voulu favoriser les cultes syncrétiques au détriment de l'Eglise catholique, mais en développant la *santería*, on développe aussi le catholicisme», soutient-il. La preuve selon Mgr de Cespedes, c'est le spectaculaire remontée du nombre des baptêmes: ils sont passés de 7500 en 1979 à 34 000 l'an dernier, pour la seule capitale. «Nous constatons aussi une nette augmentation des mariages religieux et une reprise des vocations», souligne-t-il.

Très tendues au début des années 60, les relations entre l'Eglise catholique et le gouvernement révolutionnaire se sont apaisées. Tout en n'hésitant pas à critiquer plus ou moins ouvertement le régime, les évêques ont reconnu les «acquis de la révolution» en matière d'éducation et de santé et condamné l'embargo appliqué par les Etats-Unis. Le président Fidel Castro a de son côté multiplié les signes d'ouverture en direction des chrétiens à partir du milieu des années 80.

Les dieux ont
prédit des
changements
de
gouvernement,
mais sans
préciser dans
quel pays...

À la différence de l'Eglise catholique, qui a maintenu ses distances à l'égard du régime, la majorité des Eglises protestantes se sont nettement engagées au côté de la révolution. Pasteur de l'Eglise presbytérienne réformée et ancien recteur du séminaire évangélique de Matanzas, Sergio Arce est aujourd'hui député à l'Assemblée nationale. «La majorité de la population continue de soutenir la révolution», affirme-t-il. Ce théologien se méfie du récent développement de la pratique religieuse: «Les gens se souviennent de la Sainte-Barbe lorsqu'il tonne».

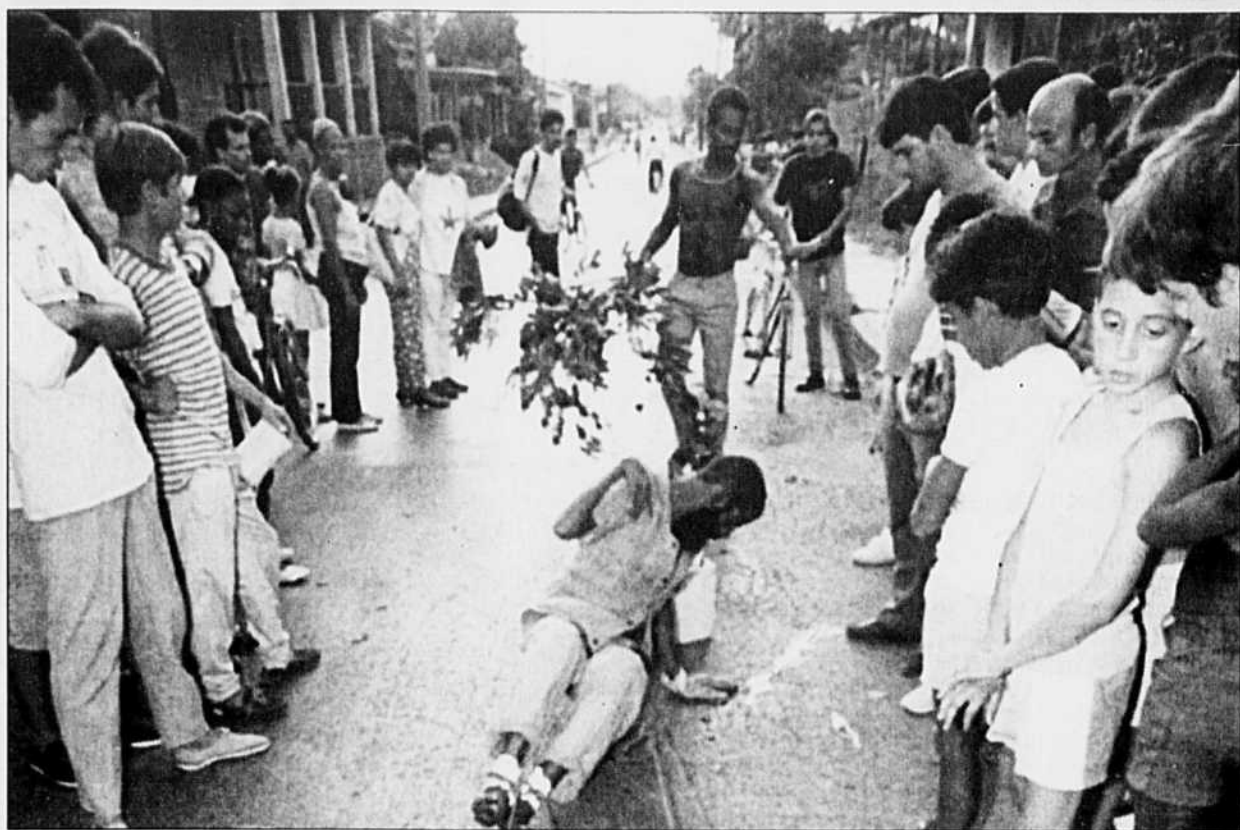


PHOTO PC

La pratique religieuse n'est pas morte à Cuba, à preuve le pèlerinage annuel de la fête de saint Lazare, qui regroupe de nombreux catholiques et adeptes des cultes afro-cubains.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

HÔPITAL
du Saint-SacrementDIRECTEUR OU DIRECTRICE
DES SERVICES PROFESSIONNELS
ET HOSPITALIERS

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur général, le ou la titulaire doit:

- Assumer, conformément aux lois et règlements en vigueur et aux attributions prévues au plan d'organisation de l'établissement, les responsabilités de planification, d'organisation et de contrôle nécessaires à la production de services et de soins professionnels au sein de l'établissement;
- Assurer les responsabilités liées à l'implication des médecins au processus de gestion et à la coordination des activités professionnelles et administratives qui en découlent;
- Assister les chefs de départements et services dans l'exercice de leurs fonctions et assurer le support administratif requis aux activités du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- Appuyer, en collaboration avec le directeur de l'enseignement et le directeur de la recherche, l'actualisation des plans d'action de ces secteurs d'activités;
- Diriger et coordonner les secteurs d'activités sous sa responsabilité.

EXIGENCES DU POSTE

- Être membre en règle de la corporation professionnelle des médecins du Québec,
- Cinq ans de pratique médicale,
- Diplôme universitaire en administration et/ou expérience pertinente en gestion, de préférence dans un milieu hospitalier universitaire.

RÉMUNÉRATION

Selon la politique de rémunération du personnel cadre du ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Les candidats et candidates sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 2 août 1993, à l'adresse suivante:

Concours du D.S.P.
Direction générale
À l'attention de M. Jean-Yves Légaré
Hôpital du Saint-Sacrement
1050, chemin Sainte-Foy
Québec, (Québec)
G1S 4L8

L'Hôpital du Saint-Sacrement, centre hospitalier universitaire de 461 lits, haut lieu des soins de santé au service de la population depuis 1927, est à la recherche d'un ou d'une

PROFESSEURE
OU PROFESSEUR
en administration scolaire

Le Département d'orientation professionnelle et d'administration scolaire de la Faculté d'éducation sollicite des candidatures pour combler un poste de professeure ou de professeur régulier à temps complet.

Profil des fonctions

Enseignement auprès du personnel du réseau scolaire notamment auprès des personnels des directions, sous forme de sessions intensives se tenant la plupart du temps à l'extérieur du campus en région. Recherche et direction d'essais et de mémoires de maîtrise. Planification et gestion de recherches appliquées à la gestion scolaire, et participation à la gestion de programme.

Qualifications requises

Doctorat en éducation ou en sciences humaines et expérience pertinente en gestion scolaire ou enseignement universitaire en administration scolaire. Solides qualifications pédagogiques pour l'enseignement universitaire. Aptitudes et intérêts démontrés pour la recherche.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le lundi 2 août 1993, 16 h, à :

Monsieur le doyen
Faculté d'éducation
Offre d'emploi 93-1-21
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

N.B. Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'équité en emploi et elle s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

PROFESSEURES
OU PROFESSEURS
en éducation

Le Département de pédagogie de la Faculté d'éducation sollicite des candidatures pour combler deux postes de professeures ou de professeurs réguliers à temps complet.

Éducation des adultes

Offre d'emploi 93-1-19

Profil des fonctions

Enseignement aux 1^{er} et 2^e cycles et, éventuellement, au 3^e cycle; recherche, particulièrement dans le champ de l'éducation des adultes en relation avec le monde du travail; participation à la vie universitaire et service à la collectivité.

Qualifications requises

Doctorat en éducation des adultes (andragogie) et expérience en formation des adultes, particulièrement en formation professionnelle. Une expérience d'intervention en formation en entreprise ou autre milieu professionnel serait un atout.

Fondements de l'éducation

Offre d'emploi 93-1-20

Profil des fonctions

Enseignement, principalement au 1^{er} cycle dans les programmes de formation initiale à l'enseignement au secondaire; supervision de la formation pratique; enseignement au 2^e cycle et éventuellement au 3^e cycle; participation au développement de programmes de formation à l'enseignement au secondaire; recherche et service à la collectivité.

Qualifications requises

Doctorat en éducation dans le domaine des fondements philosophiques, historiques ou sociologiques de l'éducation. Expérience de travail en milieu scolaire. Une expérience d'enseignement au niveau universitaire, une expérience de travail avec les clientèles de l'ordre d'enseignement secondaire ainsi qu'une participation à des recherches en éducation seraient des atouts.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le lundi 2 août 1993, 16 h, à :

Monsieur le doyen
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

N.B. Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'équité en emploi et elle s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

CARRIÈRES
&
PROFESSIONS
LE DEVOIR

Tous les samedis et mercredis
dans nos pages ÉCONOMIE
985-3399 • 1-800-363-0305
Télécopieur 985-3390

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

EN BREF

NIET À LA RÉPUBLIQUE AUTONOME DE L'OURAL

Moscou (AFP) — La présidence russe a condamné hier la «transformation unilatérale» de la région de Sverdlovsk en «république autonome de l'Oural», en demandant la suspension de cette décision prise la semaine dernière par le parlement local. Le Parlement de la région de Sverdlovsk a proclamé jeudi dernier la formation d'une «république de l'Oural» qui pourrait intégrer, à long terme, les régions voisines de Perm, Kourgan, Tioumen, Orenbourg et Tcheliabinsk. Le territoire de Primorié (région de Vladivostok) et la région de Tchita (extrême-orient russe) envisagent également de transformer leur statut, décision qui vise essentiellement à disposer d'une plus grande autonomie économique et donc d'une plus grande part de leurs revenus régionaux, sans passer par le budget fédéral. Le communiqué du service de presse de la présidence propose aux députés locaux de «suspendre leur décision afin de l'aborder dans le cadre de la conférence constitutionnelle» qui doit reprendre le 12 juillet à Moscou.

LE CENTRE DE LA CHINE PATAUGE

Pékin (Reuters) — Des crues subites ont fait au moins 33 morts et plus de deux millions de sans-abris dans le centre de la Chine, à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région depuis la mi-juin, a rapporté hier le Quotidien du peuple. Plus de 117 000 hectares de récoltes ont été détruits par ces inondations dans le centre de la province de Hunan. Ailleurs, les autorités ont mobilisé 1,8 million de jeunes pour renforcer les berges du plus grand fleuve chinois, le Huang He, qui menace de déborder. En revanche dans la province du Sichuan oriental, la sécheresse est telle que la récolte devrait y être de 30% inférieure à celle de l'an dernier.

LE PEN SE MET EN PEINE

Londres (Reuters) — Jean-Marie Le Pen, bravant des manifestants hostiles à l'aéroport londonien de Heathrow, a estimé que l'annulation des réunions politiques qu'il voulait tenir dans les îles britanniques constituait une défaite pour la démocratie. Le président du Front national est reparti pour Rome, où il comptait tenir la conférence du groupe des Droites européennes, qu'il a dû annuler tout d'abord à Edimbourg, puis à Dublin. Le groupe des Droites européennes compte 14 membres au Parlement européen. Le Pen a transité pendant deux heures à Heathrow, où il a eu le temps de présenter un opus-culte conçu par son parti, reprochant au gouvernement français de ne rien faire pour mettre fin à l'immigration. Une vingtaine de manifestants ont protesté contre sa présence, et on lisait sur leurs banderoles: «Arrêtez les Nazis!»

LE DEVOIR

LES SPORTS

Jeff Fassero

Alou a un nouveau partant

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

«J'espère que ce sera pour toujours»
Felipe Alou a un nouveau partant... d'expérience: Jeff Fassero.

«Il a trois bons lancers, dont une rapide à 93-94 milles à l'heure, et il ne lance qu'en sixième ou septième. Je sais qu'il est meilleur que ça.»

Après 161 présences en relève avec les Expos, Fassero effectuera son premier départ dans les ligues majeures samedi contre les Padres de San Diego.

Son dernier départ remonte à 1989 avec Louisville, la filiale AAA des Cards de Saint Louis. Plus tôt cette année-là, il avait réalisé un match sans point ni coup sûr avec Arkansas (AA).

«Pour moi, ce n'est qu'une autre chance de faire autre chose, a-t-il révélé. Ayant perdu l'habitude, je vais devoir refaire mon endurance. Ce sera comme si j'étais au camp d'entraînement avec une limite de lancers.»

Fassero, 30 ans, avait offert ses services pour dépanner plus tôt cette saison.

«Felipe pense que je peux faire le travail et je ne suis pas opposé à l'idée. Je m'étais porté volontaire un peu plus tôt cette saison quand j'ai vu qu'on avait des problèmes.»

En plus de Fassero, les Expos ont ajouté le jeune Kirk Rueter, un autre gaucher, dans la rotation. Brian Barnes a été retourné dans l'enclos.

Rueter n'avait pas encore réalisé hier ce qui lui arrive et c'était peut-être une bonne chose.

Il aura l'agréable plaisir d'affronter les Giants ce soir à son premier départ dans les ligues majeures.

«Je sais qu'ils ont une bonne équipe. Ce sera toute une sensation...», a-t-il reconnu.

«J'ai été un partisan des Cards toute ma vie et j'adorais voir jouer Willie McGee. Ça fera drôle de lancer contre lui.»

En l'absence de Ken Hill, les Expos miseront donc au cours des prochains jours sur une rotation formée de trois gauchers et deux droitiers — Rueter, Nabholz, Fassero, Bottenfield, Martínez.

Ils n'ont pas eu trois gauchers dans leur rotation depuis deux ans du 5 août à la fin de la saison 1991 — Nabholz, Barnes, Chris Haney.

SOCCER EUROPÉEN

L'affaire Valenciennes-OM

Le dg de l'équipe marseillaise incarcéré

REUTER

Valenciennes — L'enquête sur l'affaire Valenciennes-OM a connu un développement spectaculaire, hier, avec l'incarcération du bras droit de Bernard Tapie, Jean-Pierre Bernès.

Le directeur général de l'Olympique de Marseille a été mis en examen, placé sous mandat de dépôt et conduit au service médico-psychologique de la maison d'arrêt de Loos, près de Lille.

«Il y a dans cette affaire des risques de pression, de déperdition de preuves et il m'a semblé que cela justifiait un mandat de dépôt», a déclaré le procureur de la République, Eric de Montgolfier.

L'avocat de Jean-Pierre Bernès, Me Jean-Louis Pelletier, a annoncé son intention de faire appel de la décision.

«C'est un homme brisé qui ne comprend pas pourquoi on le met en prison comme si c'était un malfaiteur ou comme s'il avait tué quelqu'un», a-t-il dit en insistant sur l'état de santé de son client.

Jean-Pierre Bernès avait quitté vendredi l'hôpital où il était soigné pour une dépression et un léger malaise cardiaque pour l'hôtel de police de Marseille, où il avait été placé en garde à vue.

Bernès nie tout

«Il est arrivé devant le juge lessivé mais avec suffisamment de présence d'esprit pour dénoncer certaines pratiques qui ont eu lieu pendant sa garde à vue», a déclaré l'avocat.

Le directeur général de l'OM a été présenté par les joueurs de Valenciennes comme leur intermédiaire au même titre que le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, déjà mis en examen et placé en détention.

L'attaquant de Valenciennes Christophe Robert, qui a affirmé avoir reçu environ 50 000 \$ pour «laisser filer» le match du 20 mai dernier remporté 1-0 par l'OM, a été mis en examen et laissé en liberté provisoire, de même que son coéquipier argentin Jorge Burruchaga.

Jean-Pierre Bernès a nié toutes les accusations formulées contre lui, a déclaré son avocat. «De toute façon, il a toujours été le premier à se dire innocent», a-t-il dit.

«M. Bernès a maintenu sa position, a confirmé Eric de Montgolfier. Pour lui, il n'est pas impliqué dans cette affaire de corruption.»

Dans une interview publiée hier par *France-Football*, le procureur n'écarte pas l'éventualité d'une demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie.

«J'y ai déjà pensé, dit-il dans les colonnes de l'hebdomadaire. Il faut avoir des éléments pour ça et je considère qu'il n'y en a pas encore suffisamment. Si j'en ai de nouveaux, je déposerai une requête auprès du président de l'Assemblée nationale.»

Le procureur, qui relate une visite que lui a rendue Bernard Tapie il y a 15 jours, n'est pas tendre pour le patron de l'OM. «Comment voulez-vous que l'on ne pense pas M. Tapie concerné par cette affaire?», dit-il. Je me dois tout simplement d'envisager le moment où j'aurai M. Tapie dans ma ligne de mire. Si l'hypothèse se présente, je n'aurai aucun état d'âme.»

Eric de Montgolfier a précisé ses propos en déclarant aux journalistes: «Il est bien entendu que le président de l'OM a pris position dans ce dossier. A-t-il pris position comme président de l'OM désireux de défendre à tout prix ses troupes ou bien comme quelqu'un qui en sait plus? C'est à nous de vérifier.»

Le feuilleton connaîtra un nouvel épisode aujourd'hui avec la réunion à Paris du conseil général de la Ligue nationale du football français. Son président, Noël Le Graet, a d'ores et déjà laissé entendre que le championnat devrait reprendre le 24 juillet prochain et qu'une rétrogradation de l'OM n'était pas à l'ordre du jour.

3^e étape du Tour de France



Djamolidine Abdoujaparov lève les bras en traversant la ligne d'arrivée de la troisième étape du Tour de France. Le maillot jaune Wilfried Nelissen de Belgique est second suivi de l'Italien Mario Cipollini.



TOUR DE FRANCE

REUTER

Abdoujaparov règle ses comptes

Dinard, France — L'Ouzbek Djamolidine Abdoujaparov a réglé ses comptes en enlevant au sprint la troisième étape du Tour de France, conclue comme les deux précédentes par une franche bagarre entre spécialistes de l'emballage final.

L'ancien maillot vert de l'édition 1991, âgé de 29 ans, s'est fait vengeance en soufflant la victoire à Dinard au Belge Wilfried Nelissen, qui l'avait précédé d'un cheveu la veille à Vannes et avait du coup endossé le maillot jaune.

Au classement général, Nelissen conserve la première place à la veille du contre-la-montre par équipes d'aujourd'hui. Il précède de 25 secondes un autre sprinter, l'Italien Mario Cipollini, troisième à Dinard. Abdoujaparov est troisième à 28 secondes.

L'Espagnol Miguel Indurain, prétendant à une troisième victoire consécutive, occupe une position d'attente idéale à la quatrième place, à 29 secondes du maillot jaune.

La course s'est une nouvelle fois jouée dans le dernier kilomètre où les ténors du sprint ont mis le feu aux poudres.

L'essentiel de l'étape, disputée sur un parcours vallonné de 189,5 km balayé de rafales de vent, a été animée par le Français Laurent Desbiens et le Belge Marc Sergeant.

Les deux hommes prenaient le large quelque 40 km après le dé-

part et profitaient de l'apathie d'un peloton sans doute soucieux de préserver ses forces dans la perspective de l'épreuve par équipes pour creuser rapidement l'écart.

Le duo allait compter 13 minutes et 40 secondes d'avance sur le gros de la troupe peu avant l'ascension de la côte de Mur-de-Bretagne, au 80^e km de course.

Desbiens passait en tête, suivi de Sergeant. L'Italien Gianluca Bortolami, troisième, pointait à 9:37 du premier qui comptait 12 minutes d'avance sur le peloton.

Celui-là était alors rappelé à ses devoirs par les gardes du corps d'Indurain, bien décidé à ne pas laisser les deux hommes de tête se jouer trop longtemps de leurs poursuivants.

Desbiens constata alors que son camara-

de d'échappée, coéquipier du maillot jaune, rechignait à prendre les relais.

«Au début, on roulait très bien tous les deux. Mais son directeur sportif est venu et tout a changé», a-t-il expliqué.

Sergeant, qui avait connu une situation similaire l'année dernière, a confirmé cette version.

«Mon directeur m'a dit d'arrêter, car nous étions trop proches au classement général, a déclaré le Belge. Ça faisait mal, mais on est des pros, pas des amateurs. Et ce soir, Wilfried a encore le maillot jaune.»

Desbiens n'a pas caché son amertume. «Je suis déçu, a-t-il dit. Je me suis donné à fond. J'ai fait comme si j'étais tout seul et je me suis concentré au maximum. Mais on aurait eu plus de chances d'aller au bout si Sergeant avait joué le jeu.»

Le Français, qui a été directeur Cyrille Guimard conseilla par la suite de lever le pied, s'est consolé en endossant le maillot à pois de meilleur grimpeur.

«Si je peux le garder deux ou trois jours, je serai content», a déclaré le Français, qui a avoué ne pas être un grimpeur.

Son odyssée prenait fin à moins de 20 kilomètres de l'arrivée, quand les formations se mirent en ordre de bataille pour lancer leurs sprinters.

Dans les 200 derniers mètres, Abdoujaparov portait l'estocade finale, devant Nelissen et Cipollini, le bureau des cœurs vainqueur dimanche de la première étape.

Régates internationales de Valleyfield

Les kamikazes de la Formule un sur eau

LÉANDRE DROLET
PRESSE CANADIENNE

Les kamikazes de la Formule un sur eau ont rendez-vous pour la 55^e édition des Régates internationales de Valleyfield en fin de semaine.

Après la présentation des championnats mondiaux, l'an dernier, la capitale mondiale des courses d'hydroplanes présentera les 9, 10 et 11 juillet les championnats canadien et américain de la catégorie Grand Prix. Dans cette dernière classe, les embarcations atteignent des vitesses de pointe de 230 km/h.

L'événement mettra en jeu une bourse de 150 000 \$, la plus importante en Amérique du Nord, pour les six classes d'embarcation.

Pour la première fois de son histoire, l'association des Grand Prix, à l'instar de la Formule un en course automobile, a mis sur pied un championnat des conducteurs.

Le Québécois Claude Bergeron tentera à Valleyfield de conserver son premier rang, lui qui totalise 52 points, à égalité avec l'Américain Brian O'Connor. Un autre Québécois, Jean Théorêt, occupe la troisième place avec 44 points.

Au classement général des constructeurs, l'embarcation Export 'A' de Robert Théorêt, oncle de Jean, domine outrageusement avec 1862 points, contre le Miss Chambly de Claude Bergeron (1385).

Théorêt, qui a pris sa retraite en 1990, n'espère rien de moins que la victoire.

«Si le moteur tient le coup, j'ai bon espoir de voir mon embarcation conduite par Jeff Richards l'emporter», a dit Théorêt, qui a été champion du monde à quatre reprises.

Celui qui a accumulé le plus de victoires à la Baie Saint-François de Valleyfield vise rien de moins que le double.

«L'an dernier, Jeff a gagné la course invitation, mais cette année nous voulons ajouter le titre du Grand Prix», a-t-il indiqué, espérant ainsi mettre la main sur la coupe du Maire qui sera remis au pilote qui remportera les deux épreuves.

Parmi les autres Québécois inscrits dans la classe Grand Prix notons Jean-Pierre Lessard, Guy Verdon, Claude Campeau et Réjean Blanchet.

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE	
San Francisco	à Montréal
Los Angeles	à Philadelphie
San Diego	à New York
Cincinnati	à Chicago
Pittsburgh	à Houston
Atlanta	à Saint Louis
Floride	au Colorado
LIGUE AMÉRICAINNE	
Chicago	à Toronto
Detroit	à Minnesota
Texas	à Milwaukee
Baltimore	à Kansas City
New York	à Seattle
Cleveland	à Oakland
Boston	en Californie

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINNE	
Lundi		Lundi	
St. Louis	10 Houston	Texas	5 Milwaukee
Cincinnati	6 Pittsburgh	Cleveland	6-2 Cleveland
SF	10 Montréal	Oakland	4 Toronto
Philadelphie	9 LA	Minnesota	13 Detroit
San Diego	12 New York	Kansas City	7 Baltimore
Atlanta	9 Floride	New York	6 Seattle
Chicago	10 Colorado	Boston	4 Californie
Aujourd'hui		Aujourd'hui	
San Diego	(Benes 8-6)	Detroit	(Gullickson 4-4)
à New York	(Young 0-11)	au Minn.	(Deshaies 9-5)
Cincinnati	(Pugh 4-9)	Texas	(Brown 6-6)
à Chicago	(Hibbard 7-4)	à Milwaukee	(Eldred 9-8)
SF	(Brummett 1-1)	Cleveland	(Mesa 7-5)
à Montréal	(Barnes 2-4)	à Oakland	(B.Witt 8-5)
Los Angeles	(R.Martinez 7-4)	New York	(Wickman 8-2)
à Philadelphie		à Seattle	(Leary 6-3)
(Mulholland 9-6)		Boston	(Viola 5-7)
Pittsburgh	(Wakefield 4-8)	en Californie	
à Houston	(Portugal 6-3)	(Sanderson 7-8)	
Atlanta	(G.Maddux 7-7)	Chicago	(Fernandez 9-4)
à St. Louis	(Magrane 7-7)	à Toronto	(Guzman 7-1)
Floride	(Hammond 10-4)	Baltimore	(Mussina 9-4)
au Colorado	(Shepherd 1-3)	à Kansas City	(Pichardo 4-4)

LIGUE NATIONALE				
Parties d'hier non comprises				
	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	55	28	.663	—
Saint Louis	47	34	.580	7
Montréal	43	39	.524	11 1/2
Chicago	39	40	.494	14
Pittsburgh	38	44	.463	16 1/2
Floride	36	45	.444	18
New York	24	56	.300	29 1/2
Section Ouest				
San Francisco	55	28	.663	—
Atlanta	48	35	.578	7
Houston	42	38	.525	11 1/2
Los Angeles	42	38	.525	11 1/2
Cincinnati	42	42	.500	13 1/2
San Diego	32	51	.386	23
Colorado	28	53	.346	26

LIGUE AMÉRICAINNE				
Parties d'hier non comprises				
	G	P	Moy.	Diff.
Toronto	48	35	.578	—
New York	47	36	.566	1
Detroit	44	38	.537	3 1/2
Baltimore	43	39	.524	4 1/2
Boston	42	39	.519	5
Cleveland	39	44	.470	9
Milwaukee	33	47	.413	13 1/2
Section Ouest				
Chicago	42	38	.525	—
Kansas City	42	38	.525	—
Texas	39	41	.488	3
Californie	38	42	.475	4
Seattle	39	44	.470	4 1/2
Oakland	36	42	.462	5
Minnesota	35	44	.443	6 1/2

LES MENEURS					
LIGUE NATIONALE					
	PJ	AB	P	CS	Moy.
Galaraga Col.	64	255	39	102	.400
Merced Pit.	76	241	47	88	.365
Kruk Phil.	79	271	61	95	.351
Bonds SF.	81	275	82	98	.348
McGee SF.	72	262	26	89	.340
Jefferies STL.	77	304	48	103	.339
Grace Chi.	77	293	44	97	.331
Gilkey STL.	62	251	49	82	.327
Bagwell Hou.	80	302	47	98	.325
RoThompson SF.	72	277	50	90	.325
Gwynn SD.	70	280	32	91	.325

Points produits — Williams, San Francisco, 64; Bonds, San Francisco, 62; Daulton, Philadelphie, 62; Galaraga, Colorado, 61; Grace, Chicago, 56; Justice, Atlanta, 54; Ciriello — Bonds, San Francisco, 22; Williams, San Francisco, 21; Gant, Atlanta, 19; Justice, Atlanta, 18; Bonilla, New York, 18; McGriff, San Diego, 18.

Bats volés — Coleman, New York, 36; Lewis, San Francisco, 29; Carr, Floride, 28; Roberts, Cincinnati, 24; Deshaies, Montréal, 23; Davis, Los Angeles, 23; Young, Colorado, 22; Jefferies, St. Louis, 22; Dykstra, Philadelphie, 22.

Lanceurs (9 décisions) — Kile, Houston, 9-1, 900, 1.99; Burkett, San Francisco, 13-2, .867, 3.14; Greene, Philadelphie, 10-2, 833, 3.48; Lincecum, Atlanta, 18.

Rebats — Smoltz, Atlanta, 112; Rijo, Cincinnati, 106; Benes, San Diego, 99; Maddux, Atlanta, 97.

Victoires protégées — LeSmith, St. Louis, 29; Myers, Chicago, 25; Beck, San Francisco, 24; Harvey, Floride, 24; Williams, Philadelphie, 23; Stanton, Atlanta, 22.

LES MENEURS					
LIGUE AMÉRICAINNE					
	PJ	AB	P	CS	Moy.
Olerud Tor.	81	283	54	113	.399
O'Neil NY.	73	267	36	87	.326
Gonzalez Tex.	69	262	52	85	.324
Lofton Cle.	79	308	58	99	.321
Hamilton Mil.	62	246	39	79	.321
Harper Min.	73	260	27	83	.319
Whitaker Det.	65	210	45	67	.319
RHenderson Oak.	70	244	56	77	.316
Phillips Det.	79	295	54	93	.315

LES EXPOS										
Partie d'hier non comprise										
AU BÂTON										
	AB	PC	CS	PP	CC	BV	Moy.			
18. Alou, Moises	276	33	71	40	7	13	.257			
5. Berry, Sean	95	13	24	20	5	5	.253			
28. Bolic, Frank	157	23	40	24	4	0	.255			
15. Colburn, Greg	144	14	37	23	4	3	.257			
12. Cordero, Wilfredo	275	37	65	25	4	9	.236			
4. DeShields, Delino	289	43	81	13	2	23	.280			
24. Fletcher, Darrin	158	9	40	24	3	0	.253			
7. Frazier, Lou	102	19	33	7	1	13	.324			
9. Grissom, Marquis	304	48	88	10	16	289				
19. Laker, Tim	82	3	15	7	0	2	.183			
3. Lansing, Mike	259	36	70	26	3	10	.270			
35. McIntosh, Tim	19	2	2	2	0	0	.105			
2. Spehr, Tim	46	5	7	5	1	1	.152			
25. Stairs, Matt	8	1	3	2	0	0	.375			
23. VanderWal, John	117	17	30	18	3	4	.256			
33. Walker, Larry	221	38	61	39	10	12	.276			
AU MONTICULE										
	G	P	ML	PP	BB	R	MPM			
22. Aldred, Scott	1	0	0	12	10	9				

LE DEVOIR

CULTURE

TÉLÉVISION

Normand Brathwaite à TVA

Le comédien animera
«Piment Fort»

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le comédien-animateur Normand Brathwaite sera au commandement d'un nouveau jeu télévisé sur les ondes du réseau TVA, dès cet automne. L'émission intitulée *Piment Fort* devrait figurer à la grille horaire de la maison de la rue de Séve dès le 6 septembre prochain.

Brathwaite ensoleille le petit-écran depuis quelques étés par ses jeux de pieds et sa bonne humeur à *Beau et Chaud*. L'excellente émission de variétés de Radio-Québec. Il est aussi *morning man* à CKOI-FM. «Je ne quitte ni l'un ni l'autre, explique-t-il. Ce sera un travail de plus et je vais me coucher un peu plus tard, voilà tout.»

Le quiz a été développé par l'équipe des productions Avanti à qui l'on doit les très populaires *Détecteurs de mensonges* qu'animait Patrice L'écuyer, à Radio Canada, jusqu'en mai dernier.

Cette boîte à idées de la télé rassemble notamment les scripteurs Yves Taschereau et Jean-Pierre Plante. On ne cache d'ailleurs pas que la nouvelle émission, occupera fort probablement la même créneau temporel que les *Détecteurs*, en fin d'après-midi, à 17h30.

L'émission sera réalisée en studio, devant public, par François Mireault, de TVA, et sera co-produite avec Avanti-ciné-védo inc.

Les vedettes et les gags vont assaisonner le *Piment Fort*. Deux invités vont demeurer en siège pour quelques semaines, peut-être même tout un mois durant, en plus d'accueillir une personnalité quotidiennement.

Mais ici, pas de cachotteries de vedettes ni de faux dictions de Confucius proférés sur le ton des grandes vérités. Les invités vont prouver leur talent dans de savants exercices. Ils vont remplir des mots-croisés, interpréter des titres de journaux, raconter ensemble des histoires, jouer à «Mais à qui donc appartient ce gage, que fera-t-il, que fera-t-elle...».

«Il n'est pas question de faire dans le trop sérieux, confie Brathwaite. J'ai rien contre *Jeopardy*, mais mon style est plus *Rock & Roll*.» Pour le comédien qui ne joue plus, c'est «un nouveau défi passionnant», même s'il avoue avoir un faible pour les émissions de variétés avec moult musique et force farces. «Ce genre d'émissions coûte très cher à réaliser et je comprends qu'on en fasse de moins en moins. Mais l'équipe de *Piment Fort* est merveilleuse. C'est finalement ça qui m'a décidé à plonger.»

L'Agora, un journal d'idées dirigé par Jacques Dufresne

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le philosophe et communicateur Jacques Dufresne a dévoilé le numéro «zéro» de son nouveau journal mensuel qui devrait voir le jour en septembre.

Dans ce numéro hors série sur le rôle de la future publication, M. Dufresne explique qu'il n'est pas question de rivaliser avec les magazines existants puisque «nous limiterons notre attention aux événements qui seront presque des idées à nos yeux, en ce sens qu'ils illustreront les valeurs et les thèmes que nous défendrons». Des valeurs de démocratie, de liberté, de solidarité et... de réalisme.

Au delà de la gauche et de la droite, la publication, qui s'appellera *L'Agora*, se veut un journal d'idées et de débats. Et comme l'agora des cités grecques, M. Dufresne veut donner la parole aux citoyens qui ont des choses à dire.

Le numéro de septembre comprendra un article de Gary Caldwell, sur «ce qui ne peut être dit au Québec». M. Caldwell se demandera s'il existe encore des gens qui peuvent parler au Québec. On y lira aussi deux articles de M. Dufresne, un sur le contrat social de notre société, l'autre sur le fait que le danger croît avec l'usage des médicaments.

Il sera ailleurs question de la réforme de l'enseignement collégial, d'écologie, de politique, notamment sous la plume du député péquiste André Boisclair et du libéral dissident Jean Allaire. André Langevin traitera du salaire des fonctionnaires municipaux, Louis Balthazar se portera à la défense du politique, Nicole Jetté-Soucy s'intéressera à l'interventionnisme américain et Jean-Paul Desbiens aura un billet.

Le journal est publié par l'Agora recherches et communications, une petite entreprise des Cantons de l'Est qui s'est distinguée, entre autres, par l'organisation de colloques, notamment sur les médecines douces, l'éducation, la mort et le droit. Elle est dirigée par Jacques Dufresne.

LA TÉLÉ

CE SOIR

LIVE FROM LINCOLN CENTER

Mozart, le concerto no 3 en sol et la symphonie no 24 en si bémol, l'orchestre du Mostly Mozart Festival, Gerard Schwarz à la baguette... le plaisir des oreilles!
PBS, 20h

MÉMOIRE D'UN OBJECTIF

Les poètes René Char et Charles François Landry.
TV5, 20h

RIDEAU

Encore du classique, cette fois avec l'Orchestre national de Lille et son chef Jean-Claude Casadesu, pour le concerto no 1 en ré mineur de Brahms.
Radio-Québec, 22h

GLENN GOULD : ON THE RECORD

En 1959, l'ONF réalisait un portrait du célèbre pianiste. À vous de l'apprécier.
PBS, 22h30

BABETTE'S FEAST

Même si la chaleur a tendance à couper l'appétit, Stéphan Audran devrait vous remettre l'eau à la bouche.
PBS, 23h

Pascale Pontoreau



SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Jamais, en plus de vingt ans de fréquentation des arrières-boutiques musicales, on n'avait entendu le blues de l'avarice. Il aura fallu le show de Zora Young au Spectrum dans la nuit de mardi pour qu'on découvre, avec horreur, que l'avarice avait désormais droit de cité dans l'univers sonore cher aux laissés-pour-compte.

La jeune femme de Chicago a chanté quatre blues. Si on ajoute les rappels, on obtient la somme de six blues. Six blues! C'est jeune. C'est donc supposé être débordant de vitalité. Ça devrait jouer avec abondance. Mais non! Ça joue avec parcimonie.

Et encore... En fait de blues madame Zora Young a tripoté des airs de rock blues, ou inversement, sans la conviction qu'elle avait affichée à la faveur de l'enregistrement de *Travelin' Light* sur étiquette Deluge. Pressée de prendre la poudre d'escampette, elle observait davantage sa montre que le public qui, pourtant, a fait preuve de générosité à son endroit.

Certes, elle chante bien. Elle a du coffre. Elle a donc tout ce que les autres... maîtresses du blues de Chicago possèdent en leur sein. Mais contrairement à Zora Young, les Koko Taylor, Sylvia Embry ou Bonnie Lee ont le sens du partage. Elles sont altruistes là où Madame Young fait dans l'accumulation primitive du capital Blues.

De cette nuit frustrante, on a tout de même retenu les blues que le groupe de Zora Young a cuisinés en son absence. Les employés furent éloquentes. La patronne devrait refaire un stage dans les champs du blues mississippien.

La prestation de Little Anthony and The Loco-Motives fut aussi réjouissante que celle de Zora Young fut déce-

vante. Dans la soirée de lundi, le groupe fondé par Anthony Geraçi il y a moins de deux ans a enthousiasmé le vaste public massé au pied de la scène édifée au fond de la Place Fred-Barry.

Pianiste puisant aux sources du swing cher à Jay McShann comme au blues défendu par un Johnnie Johnson

encore disponibles.

Toujours au Gesù, mais à 22h30, on pourra entendre Rabih Abou-Khalil, jouer de oud. À ses côtés, il y aura le grand Bob Stewart. Maître du tuba, Stewart nous avait ravi il y a trois ans à la faveur du spectacle signé par Arthur Blythe.

Les artistes du blues du quotidien



Reprenant les blues issus du très bon album intitulé *Can't Take It*, sur Deluge, Little Anthony — ici en compagnie de Karl Kelly — et les «Loco-Motives» originaires de la Nouvelle-Angleterre ont été généreux de 22h, dimanche soir, à 2h30, lundi matin.

ou un Memphis Slim, Anthony Geraçi dit Little Anthony nous a présenté une troupe qui conjugue ferveur avec maîtrise instrumentale.

Reprenant les blues issus du très bon album intitulé *Can't Take It*, sur Deluge, et des blues composés pour celui que ce pianiste entend enregistrer cet automne, les «Loco-Motives» originaires de la Nouvelle-Angleterre ont été généreux de 22h, dimanche soir, à 2h30, lundi matin. Voilà le travail!

Affectonnant un blues-jazzy, cette troupe pleine de la vitalité affichée par le chanteur Karl Kelly et par le sens de l'a-propos exposé par trois souffleurs va faire la vie dure au Roomful of Blues de Greg Piccolo.

Constaté qu'à 2h du matin ces vieux routiers prenaient un plaisir fou à rythmer les blues du quotidien fut très réjouissant. Dans le genre «j'aime tellement ce que je fais que je ne veux pas cesser de jouer», le bassiste Billy Metcalf fut exemplaire.

AUJOURD'HUI

■ En plus d'exceller dans la ponctuation vocale, l'audacieuse Betty Carter a toujours eu le chic d'engager de jeunes musiciens qui deviennent grands. Qu'on pense aux pianistes Mulgrew Miller et John Hicks. Ce soir, celle qui manipule sa voix comme un saxo ténor pour mieux rappeler l'art d'un John Coltrane sera au Théâtre Maisonneuve à 18h.

■ Dans la série Pianissimo, on nous propose ce soir au Gesù, à 20h, la pianiste Geri Allen. Virtuose originaire de Detroit, Geri Allen, si l'on se fie uniquement à sa production discographique, n'a jamais commis une seule faute de goût. Des billets sont

L'insignifiance et la caricature... bien campés



CAMPING

Comédie de François Camirand et René Brisebois. Mise en scène : Josée Fortier. Décor : André Barbe. Costumes : Diane Coudé. Avec Chantal Lamarre, Roger Léger, Julien Poulin, Pierrette Robitaille et Luc Senay dans divers rôles. Production du Théâtre Palace de Granby, présentée du 25 juin au 28 août.

MICHEL VAÏS

Voici un cas où, en tant que critique, il me faut absolument mettre des «lunettes d'été» pour parler d'un spectacle. Car si *Camping* avait été présenté l'hiver, j'aurais certainement quitté la salle à l'entracte, tellement le texte est insignifiant, l'action balourd et prévisible, le dialogue, poussif. Seule consolation: les acteurs, qui se débattent comme des diables pour faire croire à leurs personnages caricaturaux, lesquels semblent être autant de sous-produits des séries *Juste pour rire* et autres *Samedi de rire*. Parfois, ils archaquent un sourire.

L'action se passe dans un camping dont le propriétaire (Paul), finaud, a obtenu une invraisemblable subvention du ministère des Affaires culturelles (!) qui lui a permis de faire asphalter l'entrée de son terrain. En échange, il a promis de monter une pièce de théâtre. Sa femme, qui nourrit des ambitions vocales, lui fait croire que le MAC va envoyer un inspecteur pour voir le spectacle.

Branle-bas de combat: il faut de toute urgence en monter un, qui sera une sorte de soirée des talents de la gent campeuse. Jamais on n'explique ce glissement entre la pièce de théâtre promise et la série de numéros de variétés vers laquelle on s'achemine allégrement. On ne verra jamais non plus le produit fini, d'ailleurs, mais on assistera à la petite vie de tous et chacun sur le terrain, ce qui

permettra aux comédiens, endossant plusieurs rôles, de «lâcher leur fou».

Il y a d'abord le couple chic en baptême de camping; lui, dentiste et elle, professeur d'université en convalescence de chirurgie plastique au visage, abandonnent bien vite leur tente norvégienne pour une roulotte climatisée. Puis, un Italien se fait donner une abracadabrante leçon de tennis par Paul, armé d'une raquette de neige. Ses explications en italo-québécois sont un peu plus drôles que ses gesticulations. Une danseuse à claquettes narcoleptique (elle tombe endormie à tout bout de champ dès qu'elle est énermée) se lance dans un numéro qui serait assez délirant, si la comédienne était soutenue par un texte permettant de croire à son personnage ou du moins, de nous le rendre attachant.

Tandis que là, elle se trouve réduite à une silhouette vite oubliée. Certains numéros, heureusement plus brefs, tombent à plat. C'est le cas du Capitaine Morin — Luc Senay —, apparemment aveugle ou quasiment (j'ai trouvé cela inutilement cruel) qui se cogne chaque fois sur sa porte en rentrant dans sa roulotte et qui propose un numéro de Swing Fu: «Ça cogne moins et ça swingne plus que le Cogne Fu!» Et puis, il y a Roger Léger, un tantinet drôle en électricien Denis, puis se faisant passer pour son frère jumeau agent d'artiste, et s'épuisant à entrer sur scène alternativement dans la peau de l'un ou l'autre personnage. Par moments, on croirait voir Michel Côté dans *Broue*, pièce qui, à côté de *Camping*, fait office de grand classique.

Mais la vedette du spectacle, c'est évidemment Pierrette Robitaille. Avec sa voix acidulée comme un bonbon au citron, sa démarche gonflante et sa gestuelle riche de menus détails d'expression, elle parvient à tirer des rires rien qu'en apparaissant sur la scène. Elle a toujours l'air d'une extra-terrestre avec ses yeux éberlués, son regard candide et, par moments, ses brusques accès de fureur. Robitaille pourrait désopter un mourant, même avec les pires niaiseries. (Ce qui ne devrait pas l'inciter à s'y cantonner.) En prétendue fonctionnaire du MAC, lorsque chacun lui demande à tour de rôle si elle n'aurait «pas déjà dansé à Sept-Iles», elle arrive à faire glousser les spectateurs les plus rétifs.

Un mot sur les costumes, multicolores et rembourrés aux endroits stratégiques. La conceptrice a imaginé des excroissances hyperréalistes aux bedaines des hommes et aux parties cellulitiques des dames. La plus drôle à cet égard est Chantal Lamarre, en danseuse de claquettes Colette. Elle se voit dotée d'une extraordinaire «culotte de cheval» sous son maillot de bain, qui contraste joyeusement avec son agilité. Quant au décor, de carton pâte, il est multicolore comme les dessins sur les murs d'une maternité.

Je voudrais en terminant signaler la beauté de la salle du Théâtre Palace de Granby, récemment rénovée. En plein centre-ville, elle dispose d'un immense hall d'entrée et d'un grand foyer, d'une bonne acoustique, de sièges confortables, d'un balcon. On ne retrouve malheureusement pas, dans la décoration, de vestiges tangibles de son passé car elle a été modernisée, mais peu de théâtres d'été offrent un tel luxe sur ce plan.

Domage que la pièce n'atteigne pas le même calibre. Il est même incongru de voir un spectacle d'une telle indigence dans ce lieu. Quelque part dans la nature, au fond d'une grange rustique, le cadre aurait probablement convenu davantage au propos de *Camping*.



Pierrette Robitaille, Roger Léger, Julien Poulin, Luc Senay et Chantal Lamarre, dans *Camping*, au théâtre Palace de Granby.

EN BREF

AU MUSÉE DE JOLIETTE

Pour sa programmation estivale, le Musée d'art de Joliette présente trois expositions: *Le Nu et l'érotique chez Dumouchel*, les œuvres du peintre Martin Bruneau sous le thème *La ronde de nuit*, et une série d'acquisitions récentes du musée. Renseignements: 756-0323.

JEAN-FRANÇOIS LATOUR

Le jeune pianiste Jean-François Latour qui vient de remporter le 1er prix dans la catégorie des pianistes de moins de 30 ans au Festival de musique du Québec représentera le Québec à la finale nationale qui se tiendra du 26 au 29 août à Victoria en Colombie-Britannique. Ce concours est commandité par la Banque canadienne impériale de commerce (CIBC).

DOCUMENTS CANADIENS

La Bibliothèque nationale du Canada a récemment acquis auprès du savant et bibliographe montréalais Lawrence M. Lande une collection d'écrits canadiens comprenant des publications et d'autres documents officiels français rares datant des XVIIe et XVIIIe siècles et se rapportant à la colonie de la Nouvelle-France. La collection comprend 635 publications datant de 1607 à 1809 et qui portent principalement sur le commerce et les finances, le commerce de fourrures, la pêche à la morue et à la baleine ainsi que la colonisation effectuée en Amérique du Nord dans le cadre de l'empire français d'alors.

MONTREAL, VILLE PLURIELLE

L'exposition *Montréal, Ville plurielle* du Musée Pointe-à-Callière comporte un important volet de 200 rencontres interculturelles de toutes sortes tout au long de l'été. Le programme de cette semaine comprend notamment une rencontre informelle avec la productrice de l'hebdo *Corriere Italiano* (mardi midi), un débat autour du thème «Montréal, Enjeux Noir» (mardi, 17h30), du jazz avec Harold Faustin (mercredi midi), une rencontre avec l'auteur Wajdi Mouawad (jeudi, 17h30) et une lecture de la pièce *Adolorata* de Marco Micone (vendredi 17h30).